



ANALYSES ET SYNTHÈSES

-  La situation des principaux organismes d'assurance en 2013

SOMMAIRE

1 ANALYSE DES ORGANISMES VIE	4
1.1 Collecte	4
1.2 Profitabilité	5
1.2.1 Résultats	5
1.2.2 Analyse des marges	6
1.2.3 Rendements financiers	7
1.2.4 Analyse des frais	9
1.3 Bilan et solvabilité	11
1.3.1 Analyse des placements	12
1.3.2 Analyse du taux de richesse économique	14
1.3.3 Analyse du passif	15
1.3.4 Solvabilité	16
2 ANALYSE DES ORGANISMES NON-VIE	18
2.1 Primes et activité	18
2.1.1 Chiffres d'affaires	18
2.1.2 Concentration	19
2.2 Profitabilité	20
2.2.1 Sinistralité	20
2.2.2 Frais	22
2.2.3 Rendements financiers	25
2.2.4 Résultats	26
2.3 Bilan et solvabilité	30
2.3.1 Bilan simplifié	30
2.3.2 Solvabilité	30
ANNEXES I : PÉRIMÈTRES ET DÉFINITIONS	32
Périmètres	32
Décomposition du résultat vie par marges	33
ANNEXES II : ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES	34
Comptes de résultats simplifiés	34
Décomposition du résultat vie par marges	35
INDEX DES GRAPHIQUES	36
INDEX DES TABLEAUX	37

Synthèse générale :

Sur la base d'un échantillon représentatif des organismes d'assurance-vie et non-vie, il apparaît que les assureurs ont poursuivi en 2013 le rétablissement de leurs comptes en dépit d'un environnement macroéconomique resté morose.

En assurance vie, la collecte nette est redevenue positive à + 5.1 GEUR après une décollecte de -8.1 GEUR en 2012. Les bonnes performances se sont également matérialisées dans le résultat qui a progressé de 20%. Le rendement sur capitaux propres progresse également à 9.9 % (+1.3 point). Le taux de couverture du besoin de marge de solvabilité reste stable à 301 %. Par ailleurs, la richesse économique dans les comptes¹ s'est sensiblement améliorée par rapport au niveau des années 2008-2011.

Ces évolutions positives sont néanmoins à nuancer car le taux de rendement des placements a poursuivi sa tendance baissière pour s'établir à 3.6 %. Ce fait met les marges financières des assureurs sous pression. L'écart entre le taux de rendement des placements et le taux de distribution de ces derniers est passé de 93 bps en 2006 à 57 bps en 2013. Les marges opérationnelles des assureurs sont dégradées car les frais d'acquisition ont également augmenté en 2013.

En assurance non vie, la progression du chiffre d'affaires des assureurs a diminué à + 2.3 % contre +3 % en 2012. Le chiffre d'affaires pour les affaires directes atteint 58.3 GEUR en 2013. Ce ralentissement est causé par une évolution contrastée des différentes catégories. En particulier les assurances transport et construction voient leur chiffre d'affaires se contracter pendant que celui de l'assurance automobile ralentit fortement. Le ratio combiné global se dégrade légèrement pour passer de 96.9 % à 97.6 %.

Cette légère dégradation de marges techniques est néanmoins compensée par le rétablissement des marges financières sur la même période, illustré par le taux de rendement financier qui passe de 2.36 % à 3.21%. Au final, le résultat net rapporté aux primes progresse fortement pour s'établir 4.4 % à fin 2013 (contre 2.2 % en 2012). Le rendement sur capitaux propres progresse de 3.4 pts pour atteindre 6.8 %. L'amélioration des conditions de marché améliore également le taux de couverture du besoin de marge de solvabilité qui passe à 532 % (+15 points).

Étude réalisée par : Romain Bernard, Martin Rose, Pierre Valade

Mots-clés : assurance non-vie, assurance-vie, ratio S/P, ratio combiné, solvabilité

Codes JEL : G22

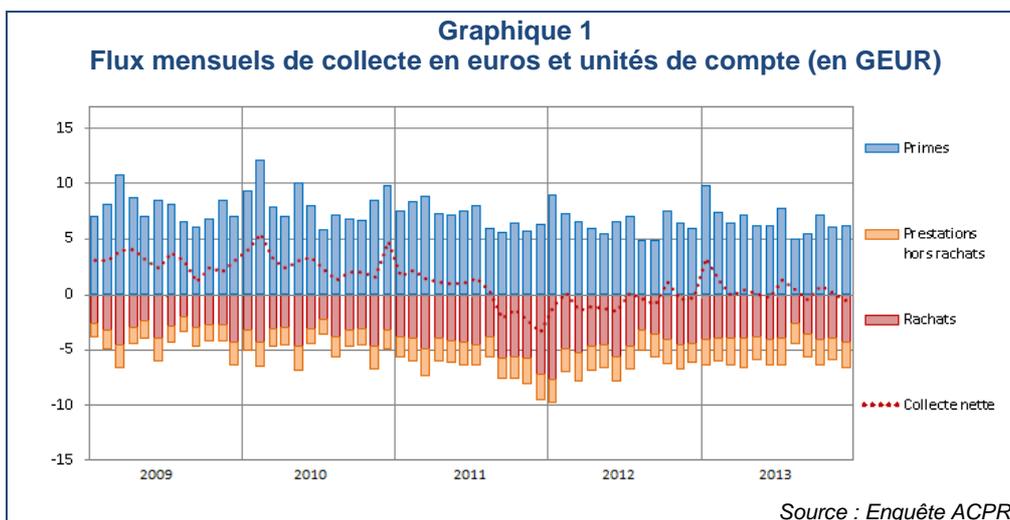
¹ La richesse économique est représentée par les plus-values latentes, diminuées des moins-values latentes, mais augmentées de la provision pour participation aux bénéfices, de la provision pour risques d'exigibilité et de la réserve de capitalisation. Les données relatives à la provision pour dépréciation durable n'étant pas disponibles de façon harmonisée, cette provision n'a pas été intégrée à l'indicateur. Au total, celui-ci mesure la richesse dans les bilans des assureurs vie qui est disponible pour faire face aux fluctuations financières.

1 Analyse des organismes Vie

L'étude porte sur un échantillon constitué des principaux organismes d'assurance vie décrit dans l'annexe.

1.1 Collecte²

La collecte nette sur supports en euros et unités de compte des assureurs vie de l'échantillon s'est établie à 5,1 GEUR pour l'année 2013, contrastant avec la décollecte nette de -8,1 GEUR en 2012. L'essentiel de la collecte nette de 2013 a été réalisée au premier semestre (+4,3 GEUR), les tendances ayant été plus contrastées au second semestre (Graphique 1).



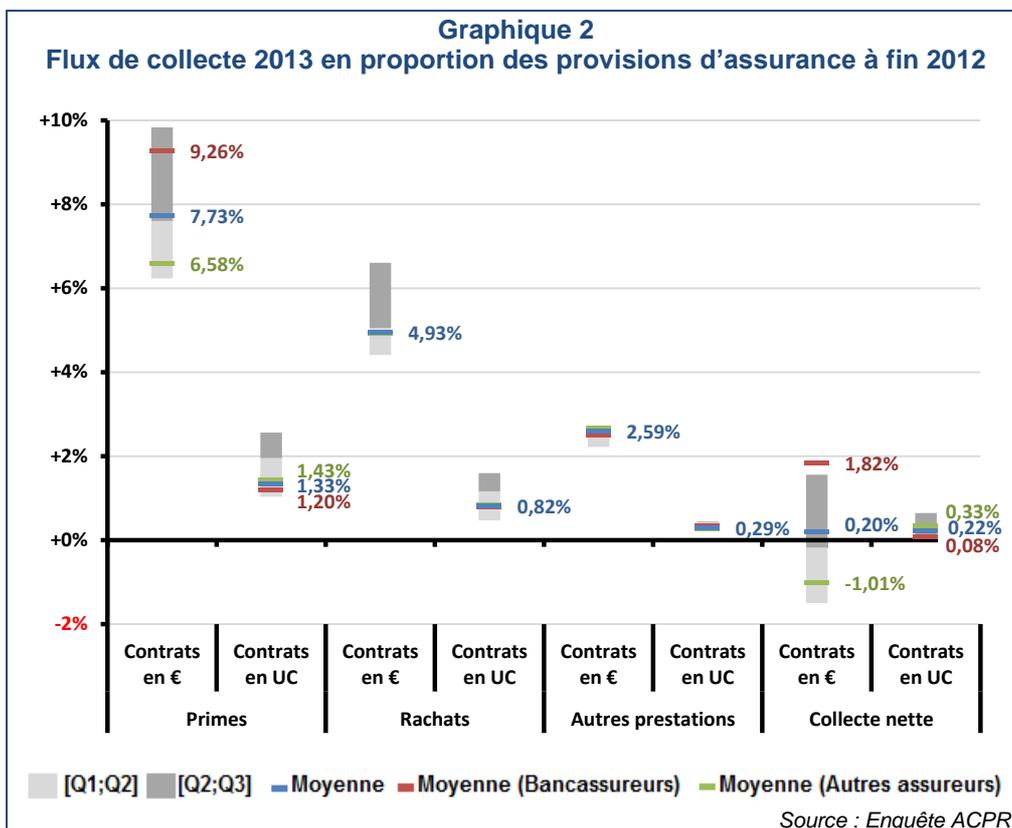
Cette tendance masque néanmoins des écarts significatifs entre les organismes, au bénéfice des bancassureurs³ qui ont achevé l'exercice 2013 avec un taux de collecte nette⁴ sur les supports en euros de 1,82 % contre un taux de décollecte nette de 1,01 % pour le reste des assureurs de l'échantillon. Par ailleurs, les bancassureurs ont réalisé une collecte nette presque nulle sur les supports en unités de compte au contraire des autres assureurs de l'échantillon (+0,33%).

Les écarts entre les taux de collecte nette s'expliquent principalement par les différences observées sur les taux de collecte brute (Graphique 2). En particulier, le taux de collecte brute des bancassureurs est resté largement supérieure à celui des autres organismes de l'échantillon en 2013 pour les supports en euros (+9,26 % vs +6,58 %).

² Une [analyse détaillée](#) de la collecte et des placements des 12 principaux assureurs vie à fin décembre 2013 a été produite par l'ACPR en février 2014.

³ En 2012, les bancassureurs ont effectué 36% du chiffre d'affaires directes en France en assurance vie.

⁴ Les taux de rachats, de collecte brute et nette sont égaux, respectivement, aux montants des rachats, de la collecte brute et de la collecte nette rapportés aux provisions d'assurance.



1.2 Profitabilité

1.2.1 Résultats

Le redressement de la rentabilité des principaux assureurs vie s'est poursuivi en 2013, leurs résultats ayant de nouveau progressé de 20,6 % par rapport à 2012 pour atteindre 4,1 GEUR. Poursuivant une dynamique analogue, le rendement des capitaux propres progresse également de 1,3 point à 9,9 %, même si l'augmentation des capitaux propres (+4,7%) a « absorbé » une partie de la hausse de la rentabilité.

Au-delà de la progression de la collecte brute (+5,5% par rapport à 2012), les résultats ont bénéficié de l'amélioration des produits financiers (de 33,9% des primes en 2012 à 34,3% en 2013) et de la diminution des prestations (de 104,2% à 89,0%). Au sein de ces dernières, la part des rachats s'est réduite de 15 points en 2013, (leur montant s'étant contracté de 19,9 %).

Tableau 1
Compte de résultat simplifié en vie (en % des primes)

	2010	2011	2012	2013
Primes	100	100	100	100
Prestations	-64,3	-95,1	-104,2	-89,0
<i>dont rachats</i>	-36,3	-59,7	-66,5	-51,4
Charges de provisions	-53,4	-19,2	-14,5	-29,9
Frais	-9,1	-10,7	-11,0	-10,9
Produits financiers	28,9	26,6	33,9	34,3
Autres marges techniques	0,3	0,1	0,1	0,2
Résultat de réassurance	0,4	-0,5	0,0	0,0
Résultat non technique	0,6	1,5	0,1	0,8
Impôts	-0,8	-0,7	-1,1	-1,6
Résultat de l'exercice	2,5	1,9	3,4	3,9

Résultat de l'exercice	3,1 GEUR	2,0 GEUR	3,4 GEUR	4,1 GEUR
Capitaux propres	38,6 GEUR	38,6 GEUR	39,7 GEUR	41,6 GEUR
RoE	8,0%	5,3%	8,6%	9,9%

Source : États prudentiels CRTV, CRTDV, CRNT

1.2.2 Analyse des marges

Le résultat est analysé par le biais d'une décomposition entre une marge financière, technique et opérationnelle. La méthodologie retenue, détaillée en annexes, s'appuie sur les informations disponibles dans les états prudentiels.

L'amélioration des résultats traduit celle des marges financière (+0,3 point) et opérationnelle (+0,6 point) (Tableau 2). La progression des résultats en 2013 traduit ainsi tout à la fois une amélioration de conditions de marchés financiers et opérationnelles.

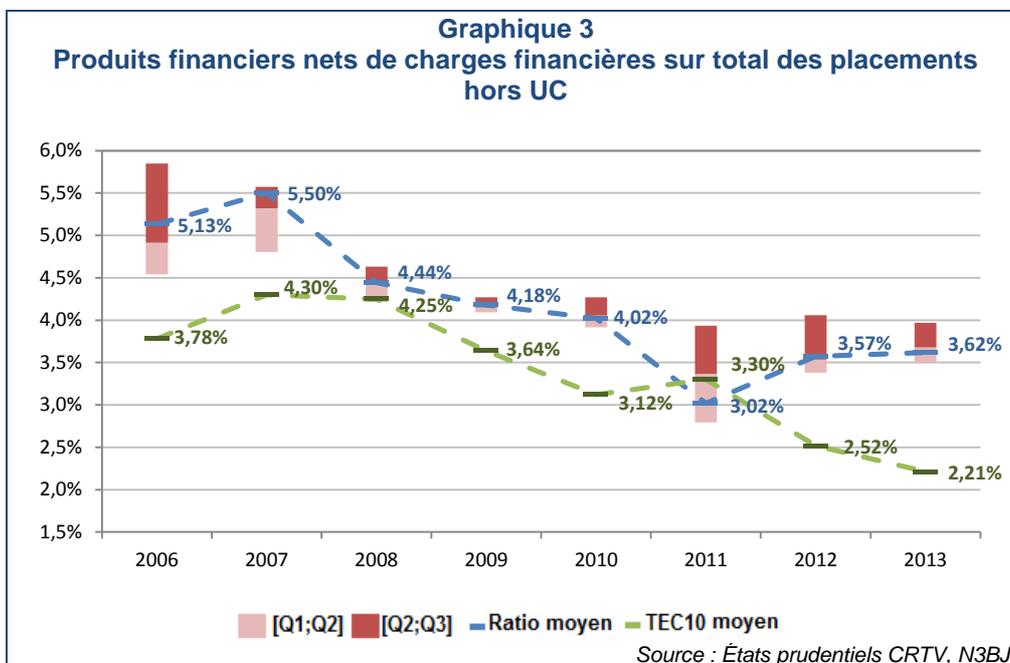
	2010	2011	2012	2013
Marge financière	3,6	5,1	4,2	4,5
Produits des placements	41,9	57,4	62,8	52,5
Charges des placements	-12,1	-30,0	-27,9	-17,1
Participation aux résultats	-26,2	-22,4	-30,8	-30,9
Marge technique	9,2	7,6	12,3	12,2
Primes	100,0	100,0	100,0	100,0
Prestations payées	-64,3	-95,1	-104,1	-89,0
Variation de provisions	-27,2	3,1	16,3	1,0
Autres marges techniques	0,3	0,1	0,1	0,2
Résultat de réassurance	0,4	-0,5	0,0	0,0
Marge opérationnelle	-9,3	-10,1	-11,8	-11,2
Frais	-9,1	-10,7	-11,0	-10,9
Autres prod. / charg. non techniques	-0,2	0,7	-0,8	-0,2
Part. des salariés	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Résultat exceptionnel	0,0	0,0	-0,1	0,0
Impôts	-0,8	-0,7	-1,1	-1,6
Résultat de l'exercice	2,5	1,9	3,4	3,9

Source : États prudentiels CRTV, CRTDV, CRNT

1.2.3 Rendements financiers

Le rendement moyen des placements⁵ suit une tendance globalement baissière depuis 2006, en lien avec la baisse des taux observée sur les marchés financiers (Graphique 3). Mis à part en 2011, le rendement moyen des placements reste supérieur au TEC10⁶ depuis 2006.

Deux décrochages peuvent être observés, en 2008 et en 2011, reflétant respectivement la crise financière et la crise de la dette souveraine de la zone euro. En 2012 et 2013, le rendement moyen des actifs s'est stabilisé à un niveau plus élevé qu'en 2011 mais néanmoins modeste.

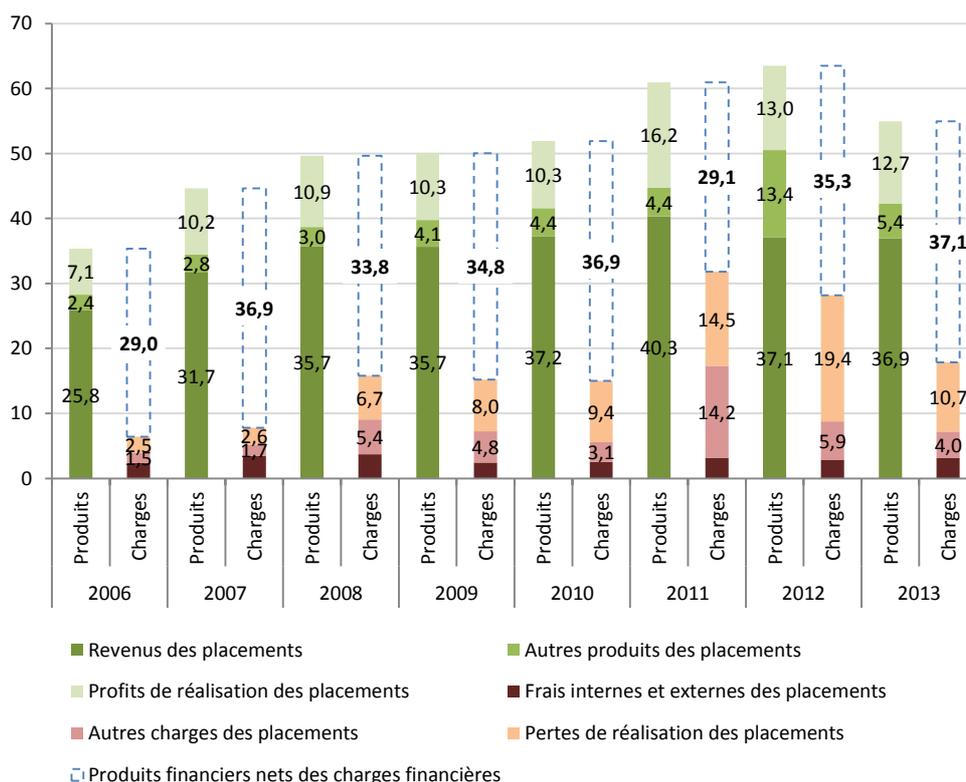


L'analyse détaillée des différentes composantes du rendement net des actifs en 2011 et 2012 met en lumière l'effet de la crise des dettes souveraines de la zone euro, qui a accru les pertes de réalisation des placements et les autres charges des placements (provisions sur moins-values latentes en particulier ; Graphique 4). 2013 marque de ce point de vue un certains retour à la normale : les produits financiers nets de charges financières ont progressé de 4,9 % en 2013 pour atteindre 37,1 GEUR, bénéficiant d'une réduction des moins-values latentes et donc des provisions ; pour autant, le rapport entre les rendements net et brut (67,4 %), en amélioration notable par rapport à 2011 (47,8 %) et 2012 (55,6 %) reste sensiblement inférieur à ses niveaux pré-crise (82,2 % en 2006 et 82,6 % en 2007).

⁵ Le rendement des placements est défini par le rapport entre, d'une part, les produits financiers nets de charges financières, et d'autre part, la valeur nette comptable des placements (hors UC). Basé sur les écritures comptables, il diffère du rendement économique des placements.

⁶ Le Taux de l'Échéance Constante 10 ans (TEC10) est le taux de rendement actuariel d'une valeur du Trésor fictive dont la durée de vie serait à chaque instant égale à 10 années.

Graphique 4
Décomposition des produits financiers nets de charges financières
(en GEUR)

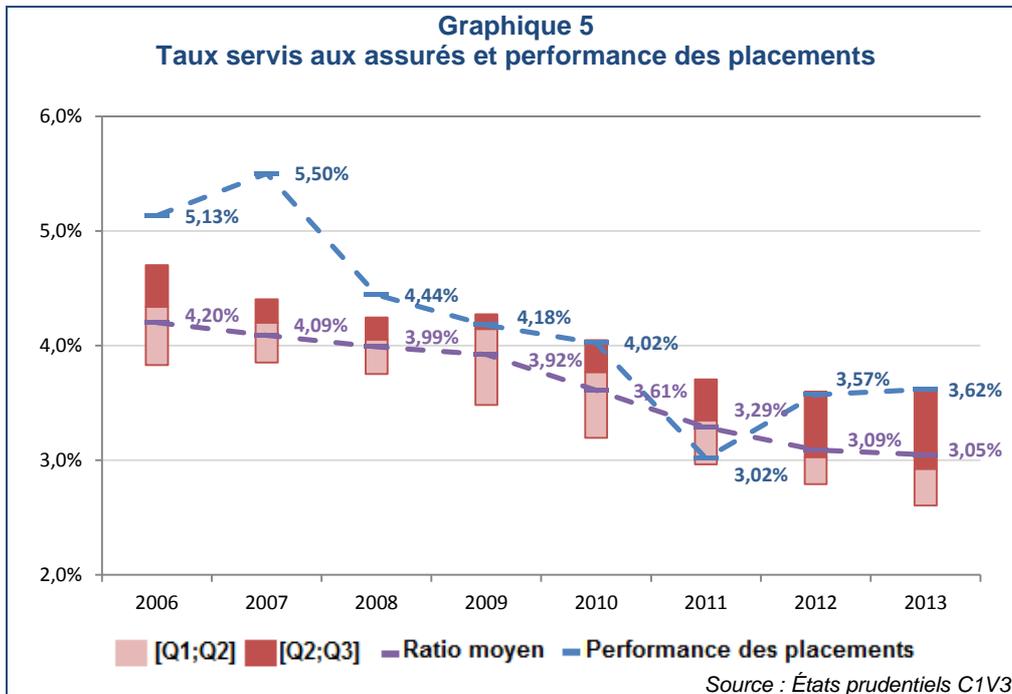


Source : États prudentiels CRTV, N3BJ

Les évolutions constatées sur le rendement moyen des placements des assureurs vie se reflètent dans les taux servis aux assurés⁷ : les taux servis aux assurés suivent ainsi également une tendance baissière depuis 2006 (Graphique 5). Toutefois, la différence entre le rendement moyen des placements et les taux servis se contracte de manière continue depuis 2006 (de 93 bps en 2006 à 57 bps en 2013). L'année 2011 se signale de ce point de vue avec un taux de revalorisation moyen supérieur au taux de rendement moyen des placements.

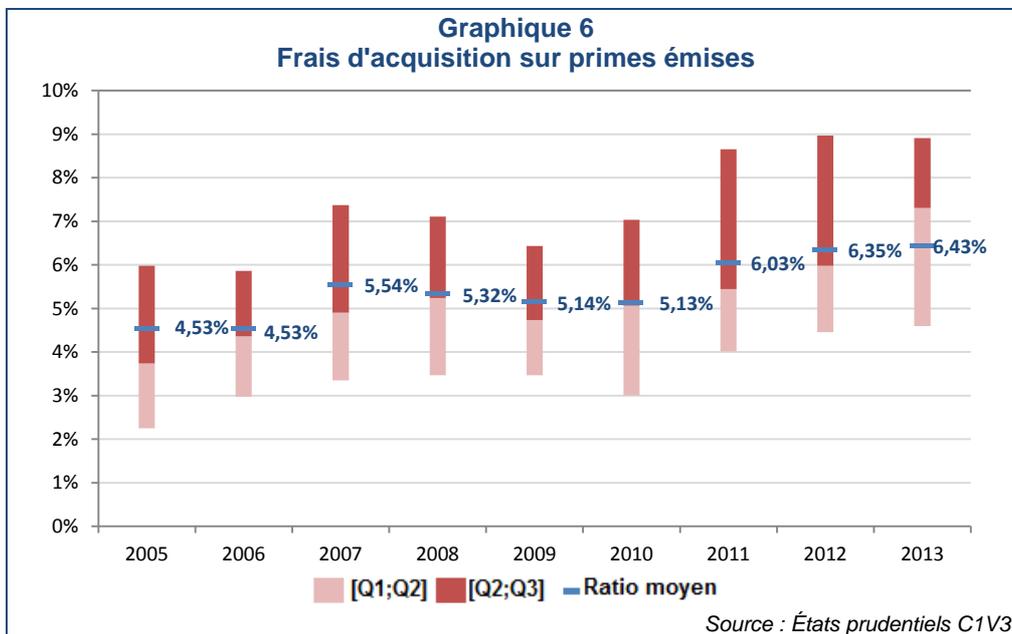
Si, en moyenne, les taux servis pour l'année 2013 sont similaires à ceux constatés l'année passée (-4 bps par rapport à 2012), ils affichent en revanche une dispersion accrue reflétant la diversité des choix de gestion de la provision pour participation aux bénéfices.

⁷ Le taux servi aux assurés est défini comme le rapport entre, d'une part, la somme des intérêts techniques et de la participation aux bénéfices servis dans l'exercice et, d'autre part, des provisions d'assurance vie. L'ACPR publie chaque année une étude des taux de revalorisation des contrats [individuels](#) et [collectifs](#) d'assurance vie. Les tendances sont les mêmes mais les différences de niveau constatées entre l'étude spécifique et ce document proviennent de l'échantillon retenu (12 premiers assureurs vie dans le présent document contre 88 organismes en 2013 dans l'étude spécifique) ainsi que de la typologie des contrats (ensemble des contrats hors unités de compte dans le présent document contre contrats des catégories d'opération 1, 2, 4 et 5 concernant l'étude dédiée). En conséquence de la prise en compte de ces contrats (collectifs, en cas de décès, PERP, diversifiés), les taux servis apparaissent supérieurs à ceux de l'étude dédiée.

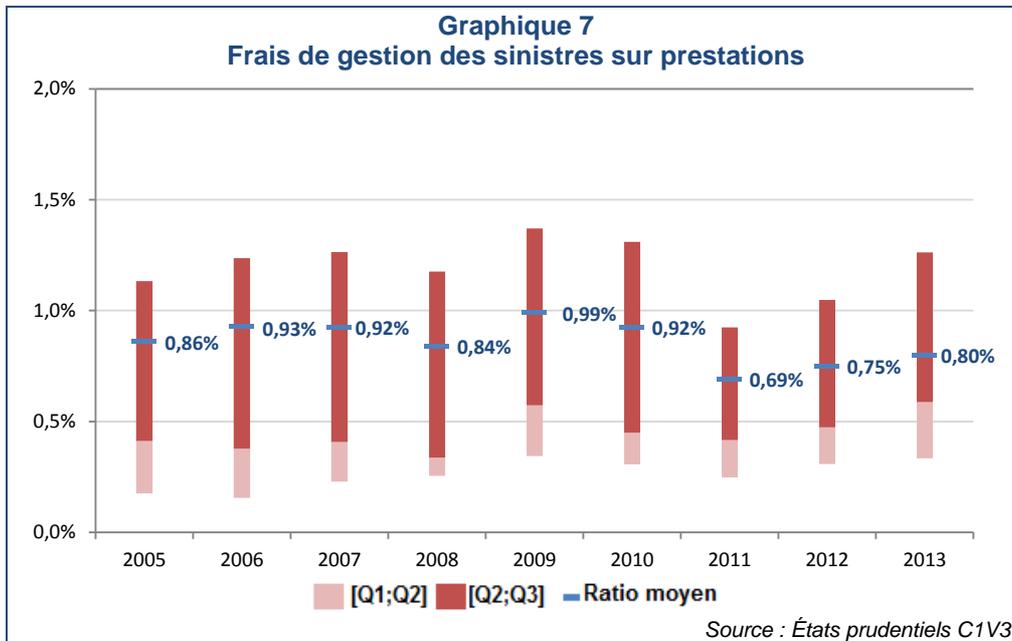


1.2.4 Analyse des frais

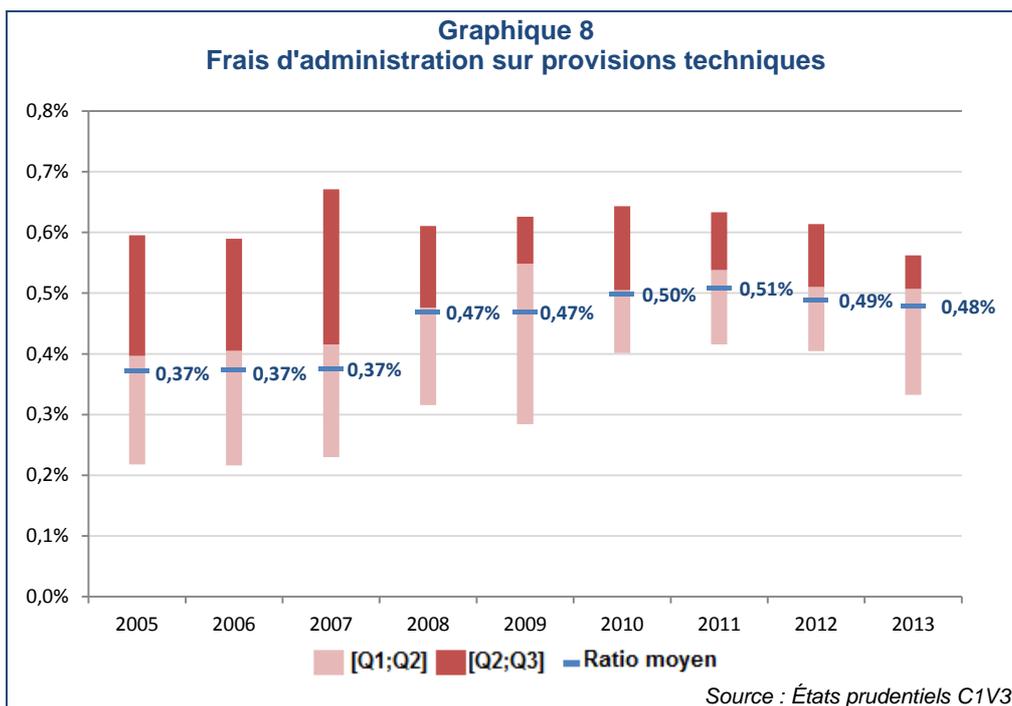
Après avoir décliné entre 2007 et 2010, le ratio des frais d'acquisition sur primes émises suit une tendance globalement haussière ; il affiche toutefois une progression modeste en 2013 (+8 bps à 6,43 % des primes émises ; Graphique 6). Sur longue période, l'évolution du ratio reflète d'une part un accroissement significatif des frais de 2005 à 2010 suivi d'une légère augmentation de ceux-ci jusqu'à 2013 et d'autre part une croissance des primes freinée à partir de 2011.



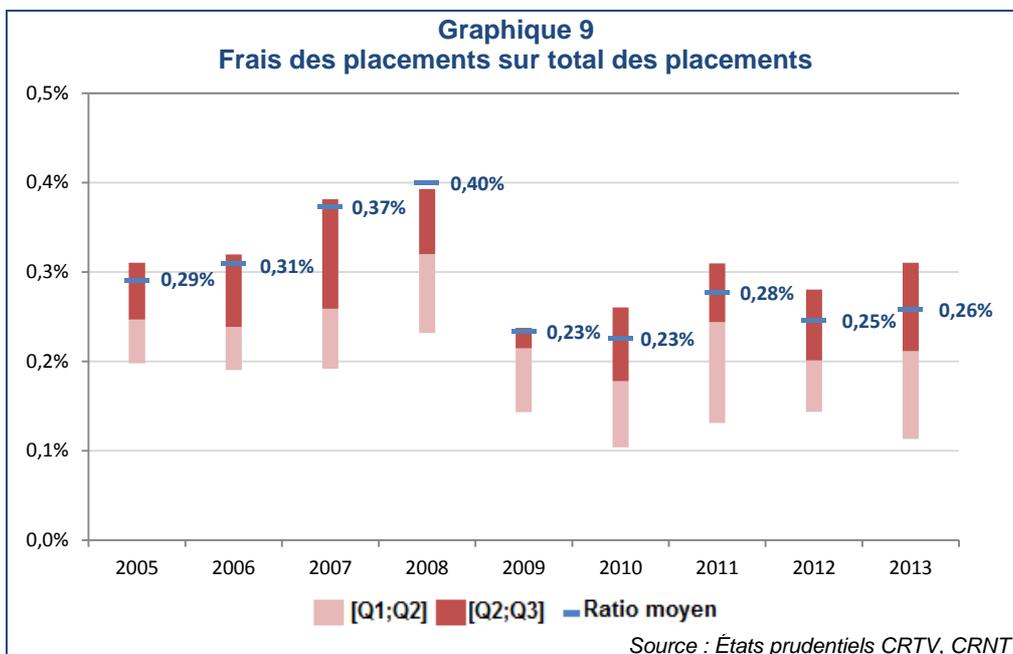
Le ratio moyen des frais de gestion des sinistres sur les prestations évolue dans une bande relativement étroite depuis 2005 (Graphique 7). Sa forte décline en 2011 reflète l'augmentation des rachats ; depuis, le montant des prestations a décliné.



Le ratio des frais d'administration sur les provisions techniques apparaît relativement stable depuis 2008, année marquée par un saut (Graphique 8) consécutif à la faible croissance des provisions techniques. Si le ratio des frais d'administration sur provisions techniques reste stable en moyenne sur 2013, certains organismes paraissent néanmoins avoir réalisé des gains de productivité importants par rapport à 2012.



Enfin, le ratio des frais des placements sur le total des placements paraît relativement stable depuis 2009 (Graphique 9), année au cours de laquelle il a presque été divisé par deux. S'il est quasi inchangé en 2013 par rapport à 2012 (+1 bp à 0,26 %), il affiche cependant une grande hétérogénéité, l'écart interquartile indiquant des frais des placements allant du simple au triple selon les organismes.



1.3 Bilan et solvabilité

La taille du bilan, dont les différents postes sont évalués conformément aux normes comptables françaises⁸, s'accroît continûment depuis 2010 (Tableau 3). L'année 2013 s'inscrit dans cette tendance, le bilan ayant progressé de 5,9% par rapport à 2012 sous l'effet principalement de la capitalisation (31,1 GEUR de participation aux résultats) ; la collecte nette a en revanche eu un impact beaucoup plus modéré (+5,1 GEUR).

La structure bilancielle des principaux assureurs vie enregistre par ailleurs quelques changements : le recours à la réassurance s'est accrue en 2013, impactant à l'actif la part des réassureurs dans les provisions techniques (+42,2 % en valeur et +1,2 point en proportion par rapport à 2012) et au passif les dettes pour dépôts espèces des réassureurs (+80,5 % en valeur et +1,1 point en proportion). Cette tendance pourrait persister dans les années qui viennent avec l'adaptation des processus de gestion des entreprises au futur cadre réglementaire Solvabilité II. Enfin, la bonne tenue des marchés financiers en 2013 s'ajoute au sursaut des produits d'épargne en unités de compte (UC) pour expliquer leur progression au bilan, les provisions et les placements associés étant comptabilisés en valeur de réalisation.

Tableau 3 Bilan simplifié en vie

ACTIF	2010	2011	2012	2013
Placements	78,1%	78,7%	78,1%	77,1%
Placements UC	14,4%	13,2%	13,8%	14,1%
Part des réass. dans les PT	3,1%	3,3%	3,5%	4,7%
Créances	1,3%	1,6%	1,5%	1,3%
Autres actifs	0,4%	0,6%	0,6%	0,4%
Comptes de rég. actif	2,6%	2,6%	2,6%	2,5%
PASSIF	2010	2011	2012	2013
Capitaux propres	3,2%	3,1%	3,1%	3,1%
Passifs subordonnés	0,8%	1,1%	1,3%	1,2%
Provisions techniques brutes	75,2%	75,8%	74,8%	72,9%
Provisions UC	14,5%	13,2%	13,8%	14,1%

⁸ En particulier, les placements sont évalués au coût historique.

Dettes dépôts espèces réass.	1,4%	1,5%	1,7%	2,8%
Autres dettes	4,3%	4,6%	4,7%	5,3%
Comptes de rég. passif	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%
Taille de bilan (100 en 2010)	100,0	101,8	105,2	111,4

Source : États prudentiels BILAV, BILPV

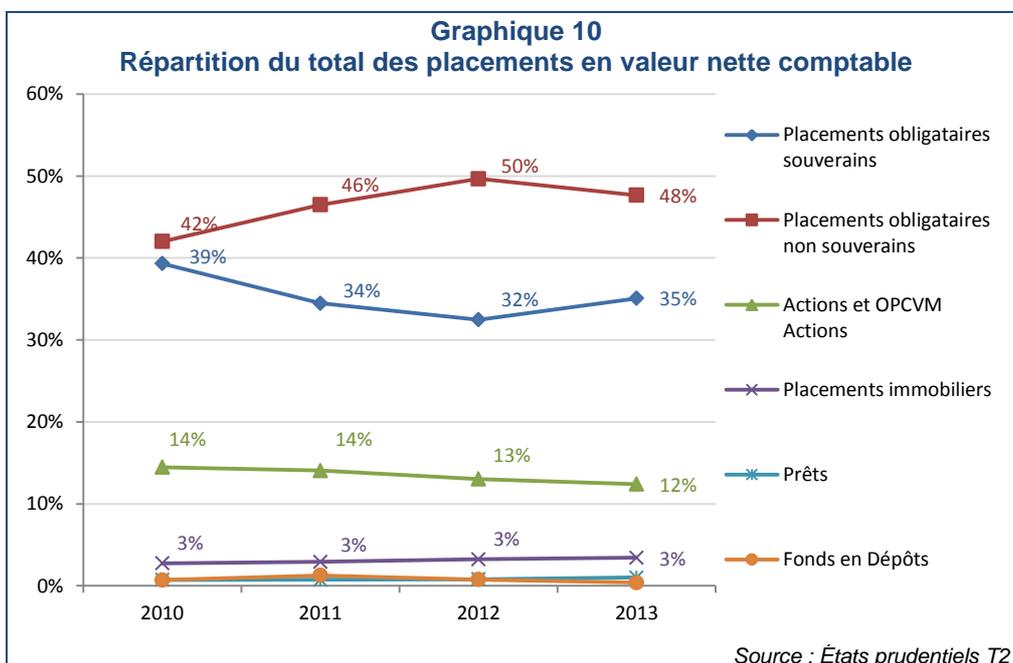
1.3.1 Analyse des placements

En 2013, la valeur nette comptable des placements, qui concentrent plus de 90% des actifs des principaux assureurs vie, a progressé de 3,9% par rapport à 2012 pour s'établir à 1 208 GEUR.

Après un accroissement continu des placements obligataires non souverains en 2011 et 2012 au détriment des obligations souveraines, la tendance s'inverse en 2013 : l'allocation en obligations souveraines a progressé de 11,5% en valeur par rapport à 2012 pour représenter 35,1 % des placements (+2,3 points ; Graphique 10). Au contraire, l'allocation obligations non souveraines a diminué pour atteindre 47,7 % des placements (-2,0 points).

Par ailleurs, la tendance à la diminution de l'allocation en actions et OPCVM actions persiste : leur part dans les placements a atteint 12,4 % en 2013 (-0,6 point en proportion par rapport à 2012).

Enfin, la part de l'immobilier s'est légèrement accrue pour atteindre 3,4 % des placements en 2013 (+9,2 % en valeur et +0,2 point en proportion par rapport à 2012) ; bien que représentant une part limitée des placements, l'allocation en prêts, a quant à elle fortement augmenté en 2013 pour atteindre 1 % des placements (+28,6 % en valeur et +0,2 point en proportion par rapport à 2012).

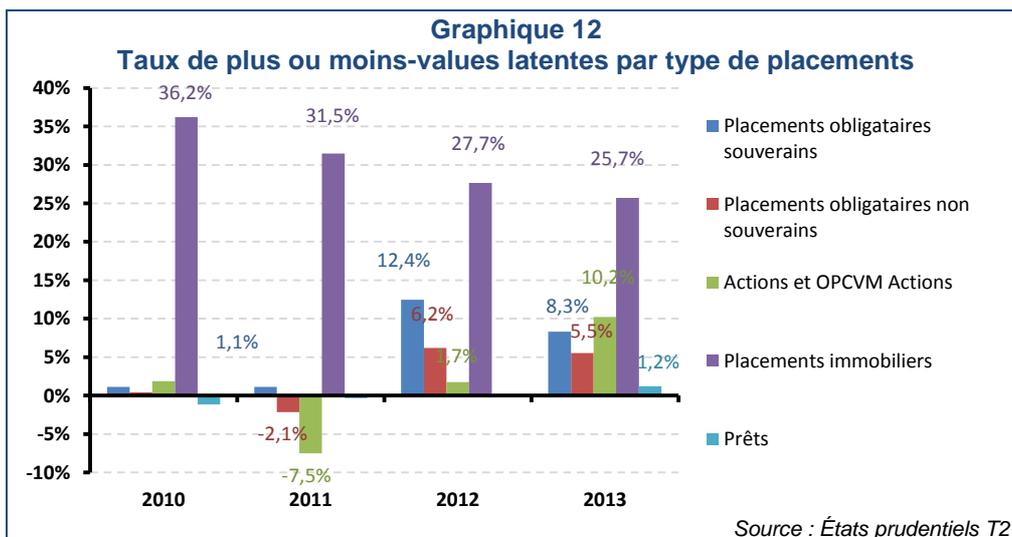
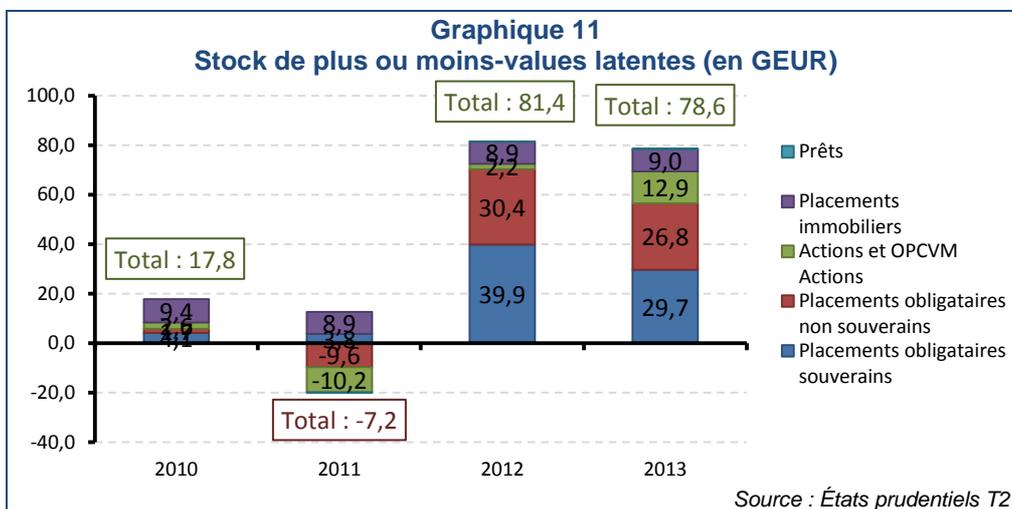


Parallèlement, le stock de plus-values latentes s'est contracté de 3,5 % par rapport à l'année passée et s'établit à 78,6 GEUR ; cette évolution résulte d'une importante réduction des plus-values latentes sur titres obligataires, qui n'a été que partiellement compensée par l'augmentation des plus-values sur les autres compartiments du portefeuille de placements :

- Le stock de plus-values latentes sur les placements obligataires souverains (29,7 GEUR) a enregistré une contraction de 25,7 % par rapport à 2012 sous l'effet de l'augmentation des taux des emprunts d'État hors pays sous stress

de la zone euro⁹, qui concentrent l'essentiel des expositions des assureurs vie ; la baisse des taux des emprunts d'État des pays sous stress n'a pas compensé cette tendance compte tenu de la faiblesse des encours concernés dans les portefeuilles des assureurs vie.

- De façon analogue, le stock de plus-values latentes sur les placements obligataires non souverains a diminué de 11,6 % par rapport à 2012 pour s'établir à 26,8 GEUR en 2013 ; cette baisse illustre tout à la fois la diminution de l'allocation sur ce type de placement et la réduction du taux de plus-values latentes.
- A l'inverse, bénéficiant de la bonne orientation des marchés¹⁰, le stock de plus-values latentes sur les actions et OPCVM actions poursuit la dynamique entamée l'année passée et augmente de 477% par rapport à 2012 pour atteindre 12,9 GEUR en 2013. Cette évolution est directement liée à l'évolution des principaux indices boursiers en 2013.
- Enfin, le stock de plus-values latentes immobilières reste relativement stable en 2013 (+1,6% par rapport à 2012, à 9 GEUR) ; de façon mécanique, l'augmentation de l'allocation en immobilier conduit à une diminution du taux de plus-values latentes en 2013 (25,7 %, soit -2,0 points par rapport à 2012).



⁹ Espagne, Grèce, Irlande, Italie et Portugal.

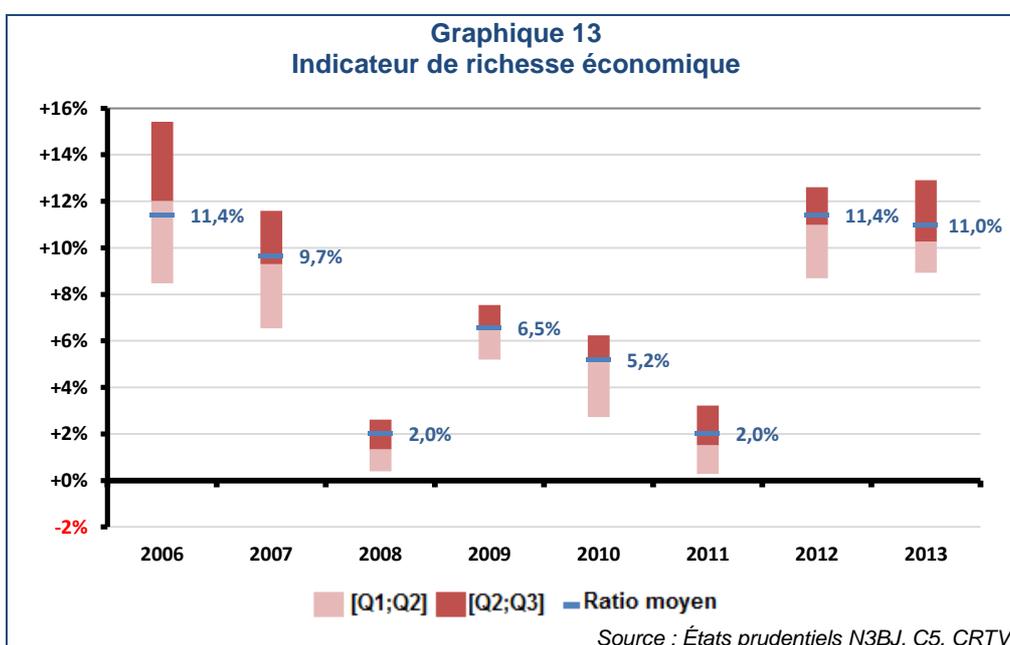
France OAT 10 ans : 1,97% à fin 2012 et 2,56% à fin 2013 – Allemagne BUND 10 ans : 1,32% à fin 2012 et 1,93% à fin 2013.

¹⁰ +17,99 % pour le CAC 40 et +25,48% pour le DAX par exemple.

1.3.2 Analyse du taux de richesse économique

L'indicateur de richesse économique des assureurs vie retenu par la suite met en lumière la richesse économique présente dans les comptes des organismes. Il est défini comme le rapport entre, d'une part, la somme de la provision pour participation aux bénéficiaires, de la provision pour risque d'exigibilité, de la réserve de capitalisation et des plus-values latentes nettes sur les placements et, d'autre part, des provisions techniques.

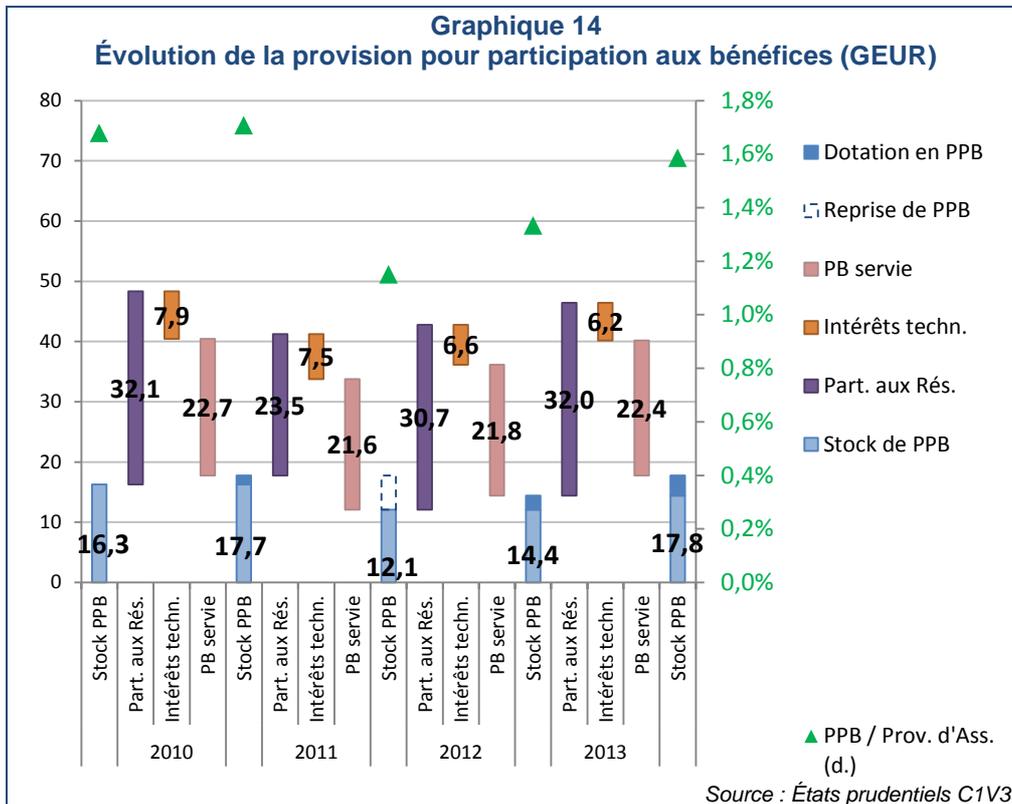
L'évolution de cet indicateur de richesse économique met nettement en lumière les impacts des crises de 2008 et de 2011, qui ont conduit certains organismes à se trouver en insuffisance potentielle de ressources pour régler leurs engagements (Graphique 13). L'indicateur de richesse économique moyen s'est sensiblement amélioré en 2012 et 2013 pour revenir à des niveaux comparables à ceux d'avant la crise. Cette évolution est due en grande partie à la reconstitution du stock de plus-values latentes (Graphique 11), et dans une moindre mesure au renforcement de la provision pour participation aux bénéficiaires (Graphique 14). On peut conclure que la richesse économique présente dans les comptes s'inscrit en hausse par rapport au niveau des années 2008-2011.



Au sein de l'ensemble de ces ressources dont disposent les assureurs, la provision pour participation aux bénéficiaires représente le niveau de richesse économique appartenant aux assurés ; son montant évolue notamment au rythme de la mise en réserve des résultats des placements (+) et de son versement aux assurés au titre de la revalorisation, garantie ou discrétionnaire, de leurs engagements (-).

Cette provision a été utilisée en 2011 pour lisser l'impact de la crise des dettes souveraines, en limitant la baisse du niveau de participation servie. Les années 2012 et 2013 ont été l'occasion de doter cette provision pour reconstituer la capacité d'amortissement des assureurs (Graphique 14). Le rapport entre la provision pour participation aux bénéficiaires et les provisions d'assurance vie, ou rendement latent à servir aux assurés, traduit cette dynamique en s'établissant, en 2013, à 1,58 % (+0.25 point par rapport à 2012).

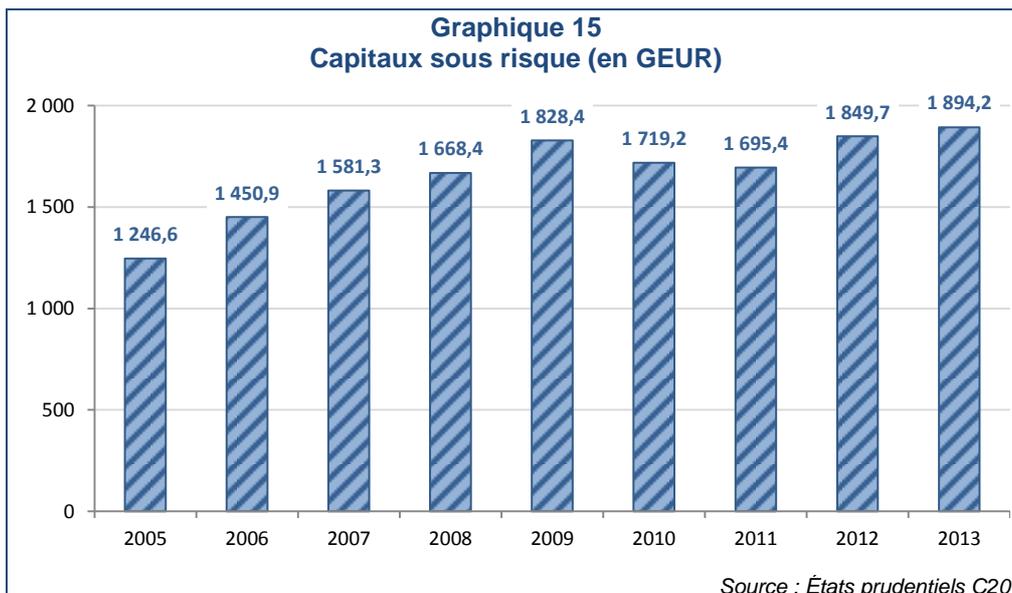
Les intérêts techniques, qui reflètent les engagements des assureurs sur les contrats à taux garantis, décroissent continuellement depuis 2010, atteignant 6,2 GEUR en 2013 (-5,7 % par rapport à 2012). La participation aux bénéficiaires servie reste relativement stable depuis 2010 ; elle atteint 17,8 GEUR en 2013 (+3 % par rapport à 2012).



Lecture du graphique : Début 2013, la provision pour participation aux bénéfices (PPB) s'élevait à 14,4 GEUR. La participation des assurés aux résultats a atteint 32,0 GEUR pour l'exercice 2013. Au sein de celle-ci, les intérêts techniques (6,2 GEUR) et la PB servie (22,4 GEUR) ont permis de revaloriser les provisions d'assurance. Le solde de participation aux résultats non affecté aux provisions d'assurance a renforcé la PPB qui s'établit fin 2013 à 17,8 GEUR.

1.3.3 Analyse du passif

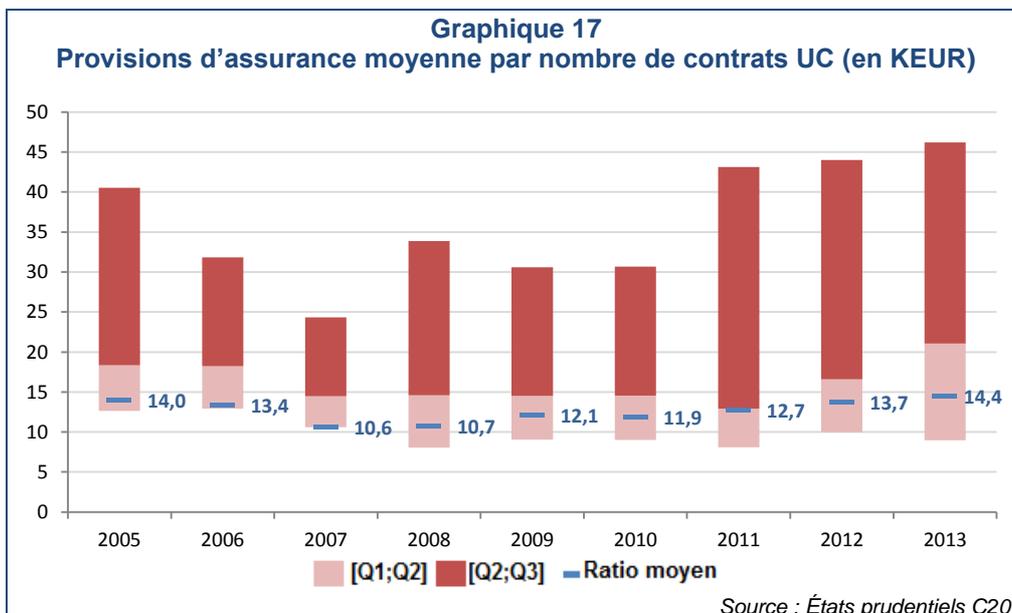
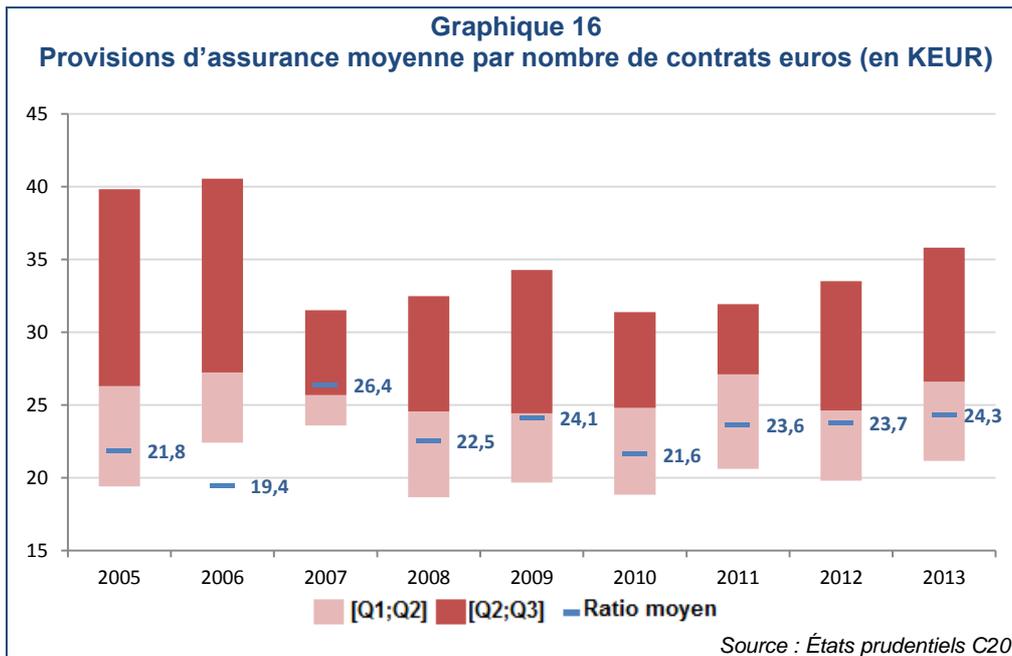
De façon générale, les capitaux sous risque¹¹, qui émanent des contrats d'assurance individuels ou collectifs en cas de décès, s'inscrivent en progression depuis 2005 (Graphique 15) ; après deux années de baisse en 2010 et 2011, ils ont de nouveau augmenté en 2012 et 2013 pour s'établir à 1 894 GEUR (+2,41 % par rapport à 2012).



¹¹ Le capital sous risque correspond au montant sur lequel l'assureur est exposé en cas de décès de l'assuré.

Les provisions d'assurance vie moyennes (contrats en euros ou en UC) progressent depuis 2010 ; l'année 2013 s'inscrit dans cette tendance :

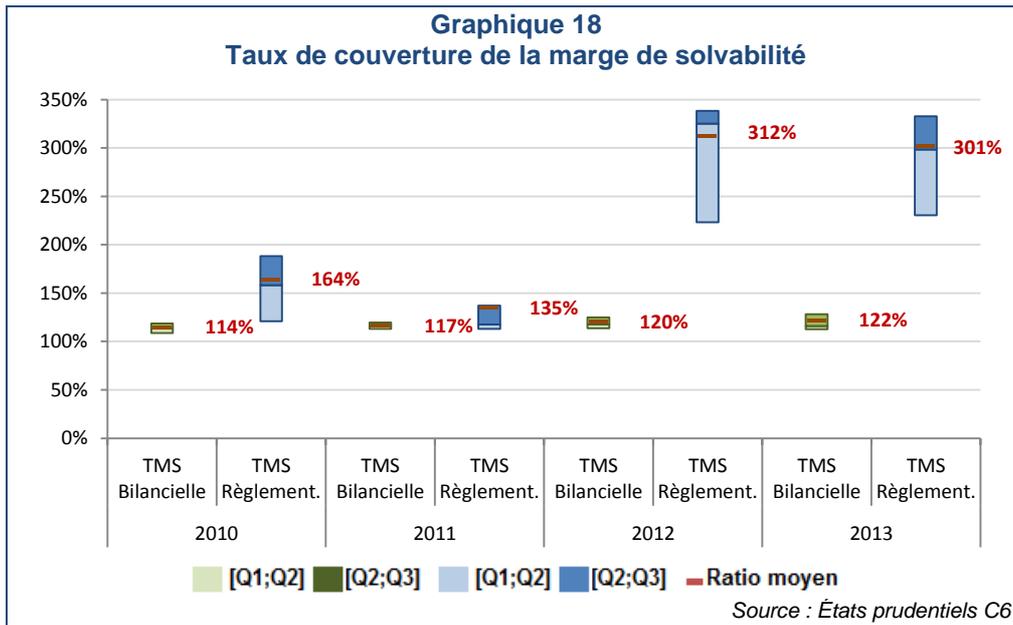
- Les provisions d'assurance moyennes des contrats en euros ont progressé de 2,5 % par rapport à 2012 pour s'établir à 24,3 KEUR (Graphique 16) ; l'ensemble du marché (représenté par les quartiles) évolue dans le même sens ;
- Les provisions d'assurance moyennes des contrats en UC ont quant à elles progressé de 5,3 % en 2013 pour atteindre 14,4 KEUR (Graphique 17) ; on relève cependant un accroissement de la dispersion, l'écart interquartile indiquant des provisions moyennes en UC s'étalant du simple au quintuple selon les organismes.



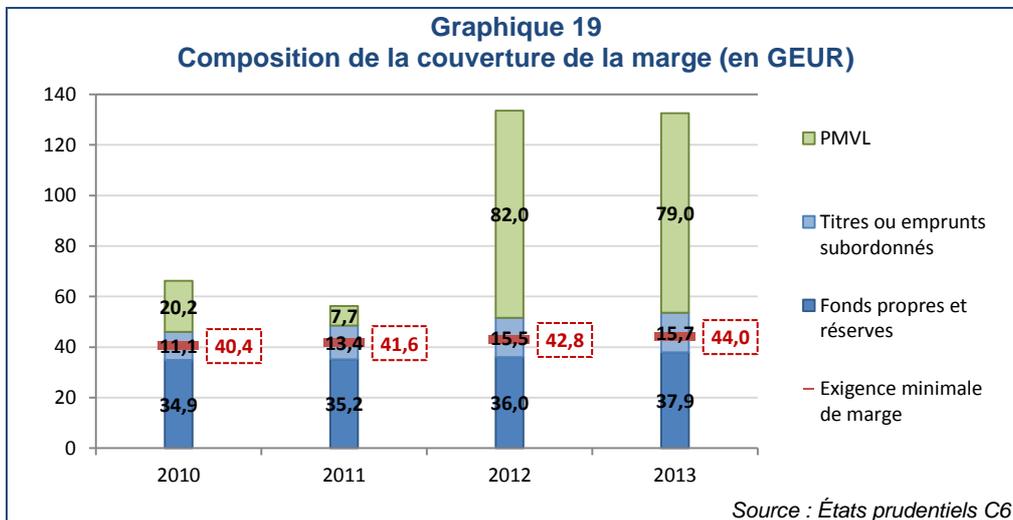
1.3.4 Solvabilité

Après la forte hausse constatée en 2012, le taux de marge de solvabilité réglementaire (éléments constitutifs de la marge de solvabilité y compris les plus-values latentes rapportés à l'exigence de marge) diminue légèrement en 2013 pour s'établir à 301 % (-11 points par rapport à 2012 ; Graphique 18). La dispersion de ce taux de marge de solvabilité réglementaire diminue légèrement

en 2013 et devient plus symétrique. Le taux de marge de solvabilité bilancielle (hors plus-values latentes) poursuit sa croissance entamée en 2010 et atteint en moyenne 122 % en 2013 (+2 points par rapport à 2012).



Plusieurs éléments viennent expliquer ces dynamiques. La légère décroissance en 2013 du taux de marge de solvabilité réglementaire moyen provient essentiellement de l'évolution des plus ou moins-values latentes (cf. supra). Par ailleurs, la légère augmentation du taux de marge de solvabilité bilancielle moyen provient d'un accroissement des éléments constitutifs de la marge de solvabilité (en particulier des fonds propres et réserves (37,9 GEUR soit +5,3% par rapport à 2012)) supérieur à celui de l'exigence minimale de marge (+2,7% à 44,0 GEUR en 2013).



2 Analyse des organismes Non-Vie

L'étude porte sur un échantillon constitué d'organismes d'assurance non-vie décrit dans l'annexe.

2.1 Primes et activité

2.1.1 Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'assurance non-vie a poursuivi sa progression en 2013, le montant des primes d'affaires directes émises pour l'ensemble du marché à périmètre constant atteignant 58,5 GEUR en 2013 (+2,3% par rapport à 2012).

Le détail par catégorie d'opérations¹² fait néanmoins apparaître des évolutions contrastées (Graphique 20) : si les assurances de dommage corporel et habitation continuent de croître à un rythme élevé en 2013, d'autres catégories plus spécialisées comme les assurances de transport ou de construction, c'est-à-dire les assurances de professionnels, enregistrent une diminution de leur chiffre d'affaires. Ces dernières activités sont de nature cyclique et pâtissent d'un environnement économique morose.

Globalement, l'activité des assurances de particuliers¹³ a marqué une progression moyenne de 2,6 % par rapport à 2012. En assurance automobile, la faible croissance de l'activité constatée en 2013 (+1 %) reflète le ralentissement du secteur automobile (baisse de 5,7 % du nombre d'immatriculations de voitures particulières neuves par rapport à 2012¹⁴). Les primes d'assurance multirisques habitation affichent quant à elles une solide progression de 4,3 %, qui fait déjà suite à une hausse de 5,9 % en 2012.

Le marché des assurances de dommage corporel connaît en 2013 une croissance soutenue par rapport à 2012 (+4,4 % pour les contrats individuels, +5,9 % pour les contrats collectifs) comparable à celle enregistrée un an plus tôt.

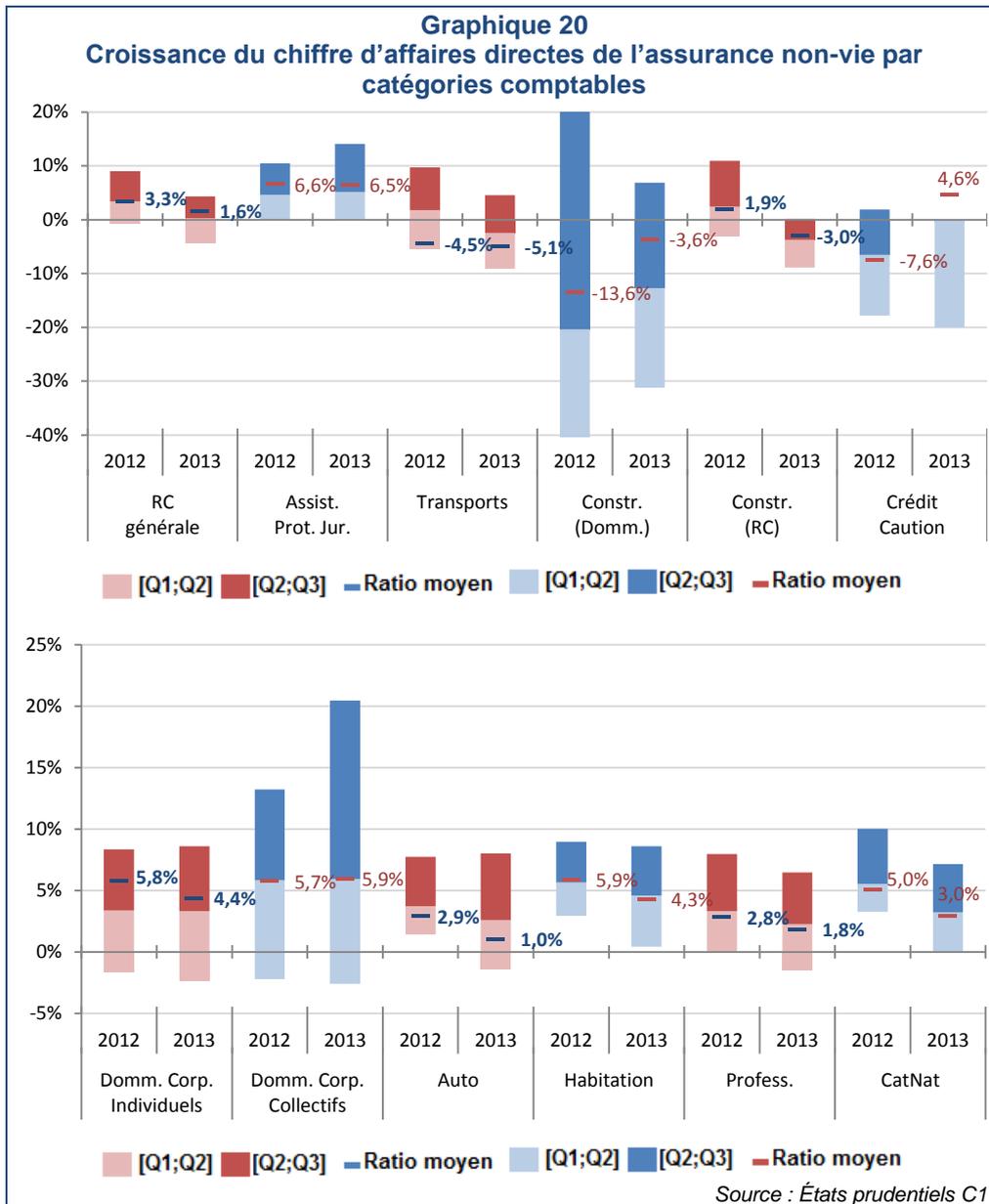
Le chiffre d'affaires des assurances de professionnels est bien plus contrasté avec une croissance moyenne de 0,7 % par rapport à 2012. L'assurance de biens professionnels (+1,8 %) et l'assurance de responsabilité civile générale (+1,6 %) continuent de progresser mais à des rythmes légèrement inférieurs à l'année précédente. D'autres catégories voient en revanche leur chiffre d'affaires se contracter sévèrement, comme l'assurance transport (-5,1 %) ou, en assurance construction, l'assurance dommages-ouvrage (-3,6 %) reflétant la morosité du secteur du bâtiment¹⁵. Pour cette catégorie particulière, les variations extrêmes qui apparaissent sur le graphique sont le fait de petits acteurs. Enfin, l'assurance de responsabilité civile décennale, après avoir maintenu une croissance positive en 2012 se contracte de 3 % en 2013.

¹² Catégories énumérées à l'article A. 344-2 du code des assurances.

¹³ Les assurances de biens et de responsabilités des particuliers font référence aux catégories automobile, habitation, catastrophes naturelles, protection juridique, assistance et pertes pécuniaires. Les assurances de professionnels comprennent quant à elles les catégories dommages aux biens professionnels et agricoles, responsabilité civile générale, transport, construction, crédit et caution.

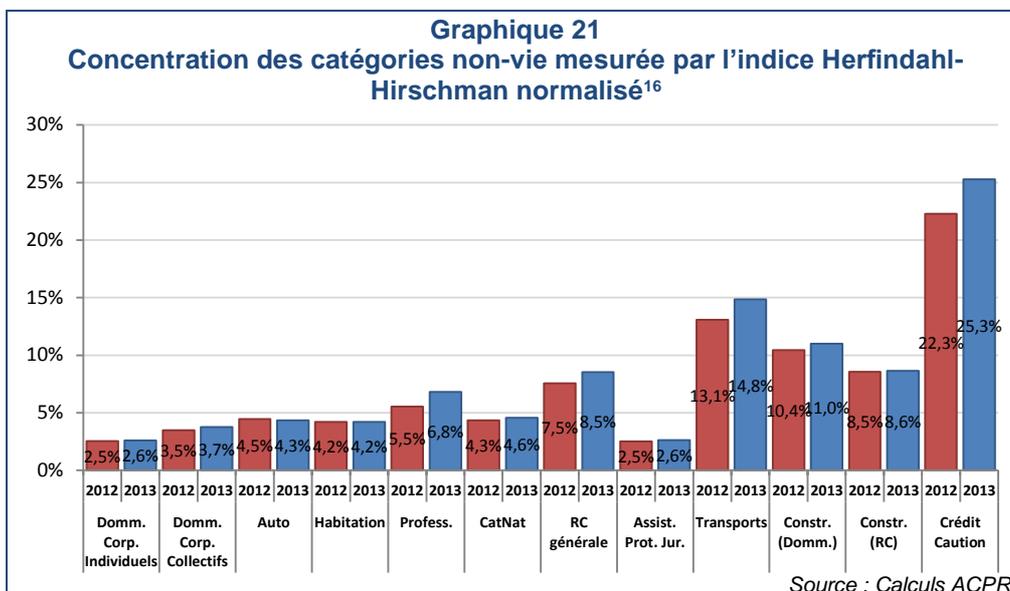
¹⁴ Faits et Chiffres Marché automobile français, Comité des Constructeurs Français d'Automobiles, janvier 2014

¹⁵ Les mises en chantier de logements neufs en France ont reculé de 4,2 % par rapport à 2012 (source : Chiffres et Statistiques n°488, Commissariat général au développement durable, janvier 2014) et le nombre de défaillance d'entreprises dans le domaine de la construction a augmenté de 1,9% par rapport à 2012 (source : Bilan 2013 : Défaillances et sauvegardes d'entreprises en France, Altares, janvier 2014).



2.1.2 Concentration

La concentration globale du marché, mesurée par l'indice de Herfindal-Hirschman normalisé reste inchangée par rapport à 2012 (3%). Le niveau de concentration est néanmoins très disparate entre les différentes catégories d'opérations (Graphique 21). En dépit d'un mouvement de concentration dû à des recherches d'économies de coûts et à l'adaptation du marché aux nouvelles réglementations prudentielles, le niveau de concentration est plus faible pour les catégories à déroulement court (automobile, habitation, biens professionnels et dommage corporel), qui présentent en effet des barrières à l'entrée moins élevées. À l'inverse, les catégories à développement plus long (responsabilité civile, transport, construction et crédit-caution) sont davantage concentrées.



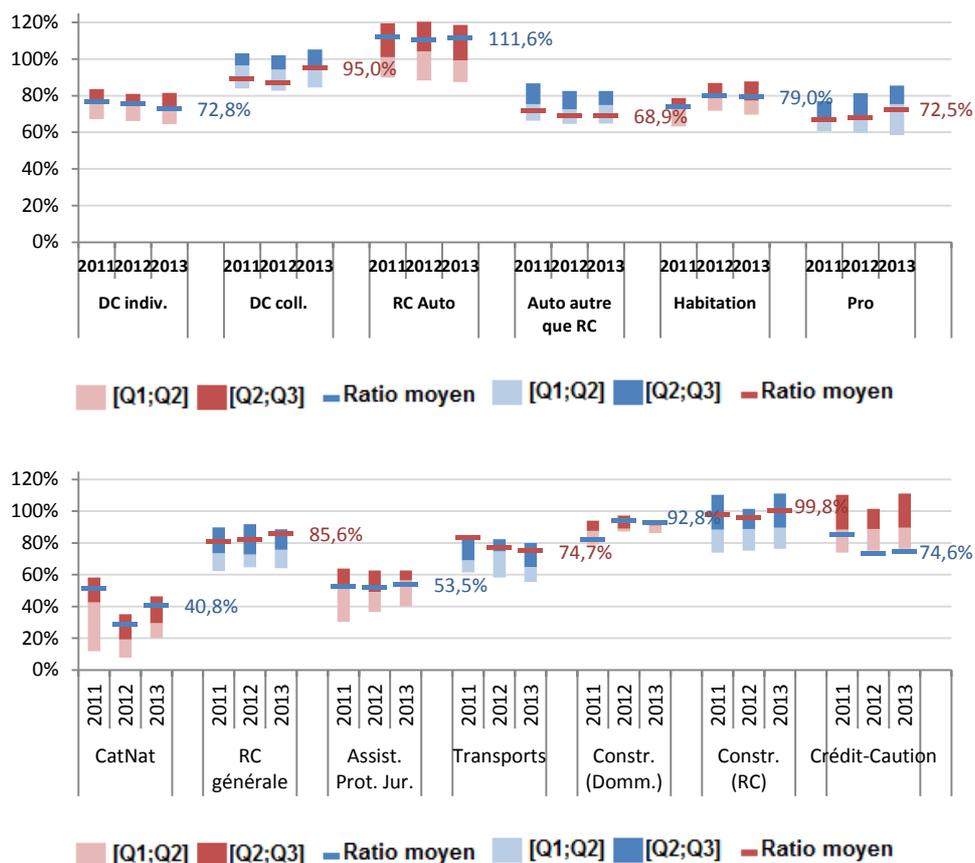
2.2 Profitabilité

2.2.1 Sinistralité

Les assureurs ont fait face à une légère augmentation de la charge des sinistres rattachés à l'année d'exercice, dont le montant a atteint 55,4 GEUR en 2013 (+1,9 % par rapport à 2012). Les primes rattachées à l'exercice stagnent en 2013 et s'établissent à 69,5 GEUR (+0,2 %), ne parvenant pas à compenser la hausse de sinistralité. Au total, le ratio « sinistre sur primes » (S/P) pour les sinistres survenus en 2013 toutes catégories d'opérations confondues se détériore très légèrement, passant de 78,3 % en 2012 à 79,7 % en 2013. Cette légère dégradation cache cependant des situations contrastées en fonction des catégories (Graphique 22) : ainsi, les ratios S/P moyens en assurance de dommages corporels individuels, en assurance habitation, en assurance transport et en dommage construction s'améliorent en 2013. Au contraire, les assurances de dommages corporels collectifs, automobile, de dommages aux biens professionnels, de responsabilité civile générale, catastrophes naturelles, de responsabilité civile construction et de crédit-caution voient ces mêmes ratios se dégrader.

¹⁶ L'indice de Herfindahl-Hirschman normalisé (H*) varie de 0 à 1 et indique le degré de concentration d'un marché. Il se calcule par la formule : $H^* = (H-1/n)/(1-1/n)$ où n est le nombre d'organismes du marché, et HH l'indice de Herfindahl-Hirschman non-normalisé (HH), calculé comme la somme des carrés des parts de marché de l'ensemble des organismes. 1/n mesure l'indice HH pour un marché où toutes les parts de marché sont identiques. La normalisation transforme un indicateur allant de 1/n à 1 en un indicateur compris entre 0 et 100 %. Par simplification, cette analyse ne porte que sur les affaires directes, et ne rend pas compte de changements de structure tels que, par exemple, le transfert des affaires directes d'un organisme au profit d'une succursale d'un organisme étranger, ou au profit d'un organisme basé dans l'Union Européenne et opérant en libre prestation de services. Dans le graphique, les parts de marché sont calculées sur la base des primes émises.

Graphique 22
S/P par catégorie comptable



Source : États prudentiels C10

En responsabilité civile automobile, deux tendances s'opposent : si le nombre d'accidents corporels est en baisse en 2013 de 6%¹⁷, en lien avec la réduction du nombre de sinistres en responsabilité civile automobile (-2,6 % en moyenne par rapport à 2012), la forte augmentation du coût moyen des sinistres (+8,4%) induit une augmentation du montant total de ces derniers de 3,2 %. La progression des primes acquises (+2,2 %) a permis d'atténuer en partie l'impact de cette augmentation du volume des sinistres sur l'équilibre technique : le S/P s'établit à 111,6 % (+1,1 point par rapport à 2012). En dommages automobile, la charge globale des sinistres augmente également en 2013 (+0,9 %) en raison de l'inflation des coûts moyens (+5,1 %) ; l'ajustement des primes acquises par rapport à l'exercice précédent (+1 %) a néanmoins permis de stabiliser le S/P à 68,9 % (+0,1 point).

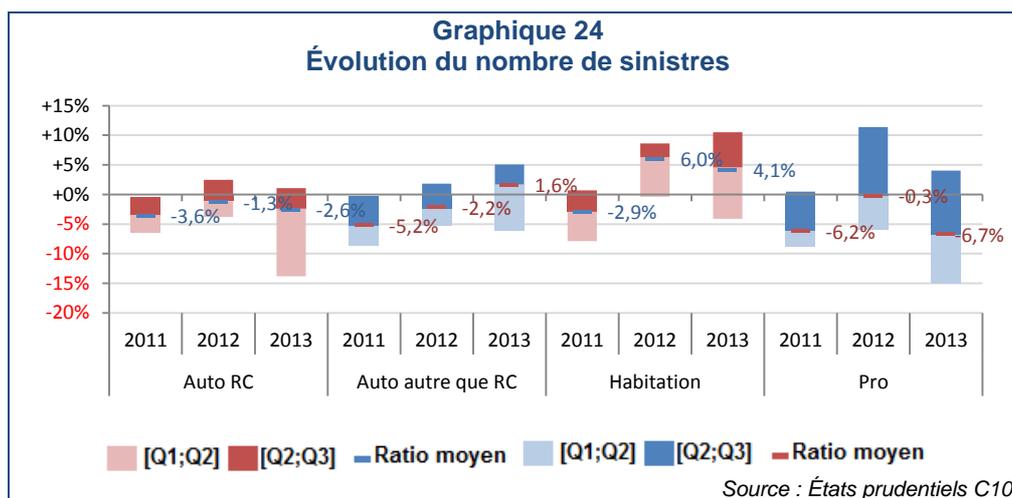
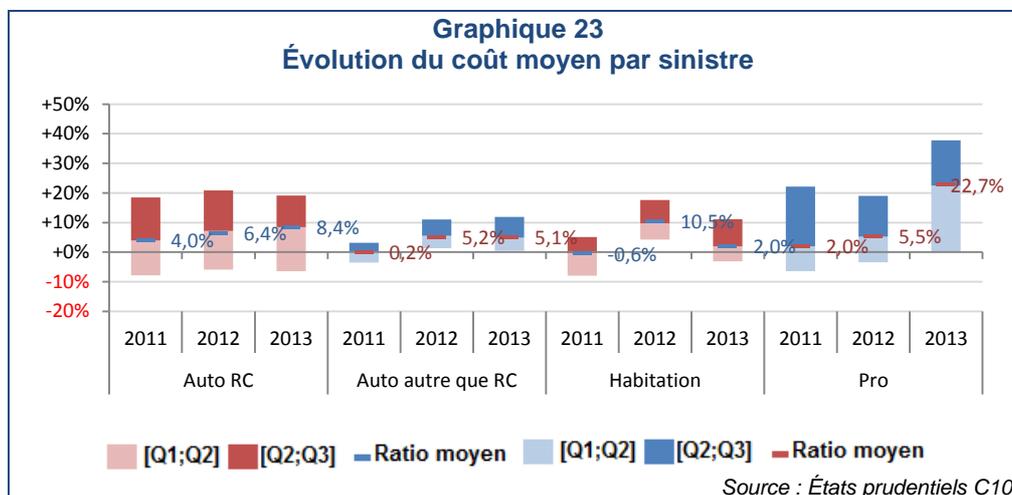
L'assurance habitation a vu une augmentation de sa sinistralité en 2013 (+3,1 %) sous l'effet de la progression du nombre de sinistres (+4,1 %), reflétant tout à la fois des cambriolages plus fréquents¹⁸ (de +4,7% à +6,4% selon les zones par rapport à 2012) et la survenance d'événements climatiques localisés. La hausse des primes acquises (+4,3 %) a néanmoins permis d'absorber largement ce surcoût, conduisant le S/P à diminuer de 1 point, à 79 %.

L'assurance professionnelle a enregistré une diminution du nombre de sinistres (-6,7% par rapport à 2012) mais une considérable progression de leur coût moyen (+22,7 %), conduisant à une forte hausse de leur coût total (+8,9 %). L'augmentation des primes acquises (+2,3 %) a été largement insuffisante ; le S/P se dégrade en conséquence pour s'établir à 72,5 % (+4,4 points).

¹⁷ Bilan 2013 de la sécurité routière en France, Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, 28 mai 2014.

¹⁸ Criminalité et délinquance enregistrées en 2013, Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales, janvier 2014

Les catastrophes naturelles¹⁹ survenues en 2013 sur le territoire français ont contribué à une augmentation des charges de sinistres de 47,5 % par rapport à 2012. Le ratio S/P a ainsi augmenté pour atteindre 40,8% dans cette catégorie d'opérations. On rappelle néanmoins qu'historiquement la sinistralité de cette catégorie est volatile. Les tempêtes orageuses et la grêle de juin 2013 (295 MEUR de dommages assurés en France) et d'août 2013 (120 MEUR de dommages assurés en France) ainsi que la tempête Dirk de décembre 2013 (275 MEUR de dommages assurés en Europe) constituent les événements naturels significatifs pour la France qui ont impactés les assureurs en 2013.



2.2.2 Frais

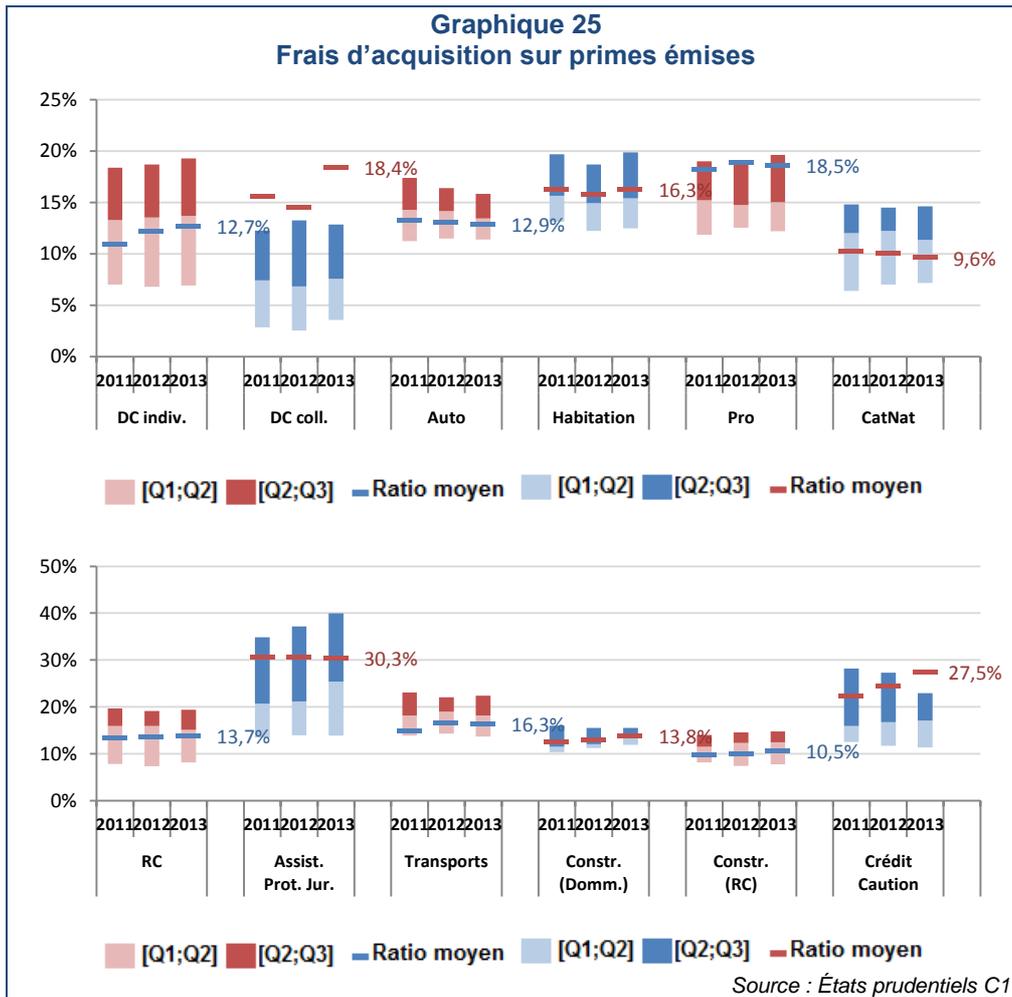
Les évolutions du ratio des frais d'acquisition rapportés aux primes émises pour les assureurs non-vie en 2013 sont très disparates selon les catégories d'opération (Graphique 25).

Les plus fortes hausses sont observées pour les catégories dommages corporels individuels et collectifs. Pour les dommages corporels individuels, l'augmentation du ratio se poursuit pour atteindre 12,7 % (+0.6 point par rapport à 2012). En assurance de dommages corporels collectifs, le ratio moyen augmente fortement pour s'établir à 18,4 % (+3,9 pts par rapport à 2012). Cette tendance est largement orientée par les quelques acteurs significatifs sur cette catégorie.

Le ratio pour les assurances crédit-caution, déjà très élevé par rapport aux autres catégories, poursuit la hausse entamée en 2012 pour s'établir à 27,5 % (+3 points). Cette évolution résulte de l'augmentation des frais d'acquisition et d'une collecte réduite pour un acteur important.

¹⁹ SIGMA - Catastrophes naturelles et techniques en 2013, Swiss Re, février 2014.

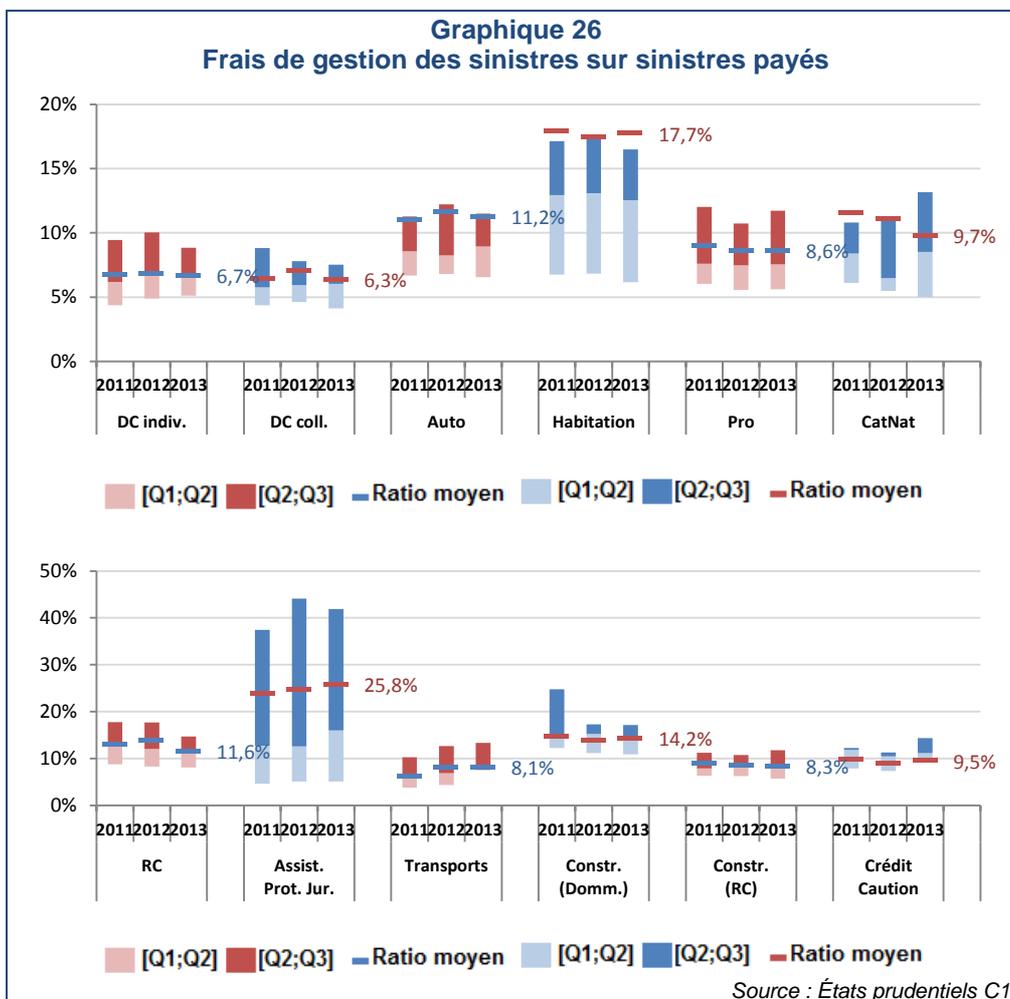
Les ratios des autres catégories d'assurance apparaissent relativement stables, s'établissant parfois à des niveaux importants (30,3% en 2013 des primes dans la catégorie assistance et protection juridique par exemple).



Tout comme pour les frais d'acquisition, le ratio des frais de gestion des sinistres sur sinistres payés s'établit à des niveaux très variés selon les catégories d'opération (Graphique 26). Le ratio moyen pour l'assurance assistance et de protection juridique, déjà supérieur à celui des autres catégories, poursuit la hausse entamée en 2012 pour se situer à 25,8 % des sinistres payés en 2013 (+1 point). Cette augmentation résulte de celle du niveau des frais de gestion des sinistres (+13,4 % par rapport à 2012), Pour l'assurance de transport, malgré un ratio moyen invariant à 8,1 %, l'augmentation constatée pour de petits acteurs affecte la dispersion.

Par ailleurs, de fortes diminutions sont à constater en assurance de responsabilité civile générale (-2,2 points par rapport à 2012) et de catastrophes naturelles (-1,4 point). Ces baisses résultent principalement de la diminution du niveau des frais de gestion des sinistres (-7,8 % en responsabilité civile générale et -15,2 % en assurance de catastrophes naturelles) et de la forte augmentation des sinistres payés pour la responsabilité civile générale (+10,4 %).

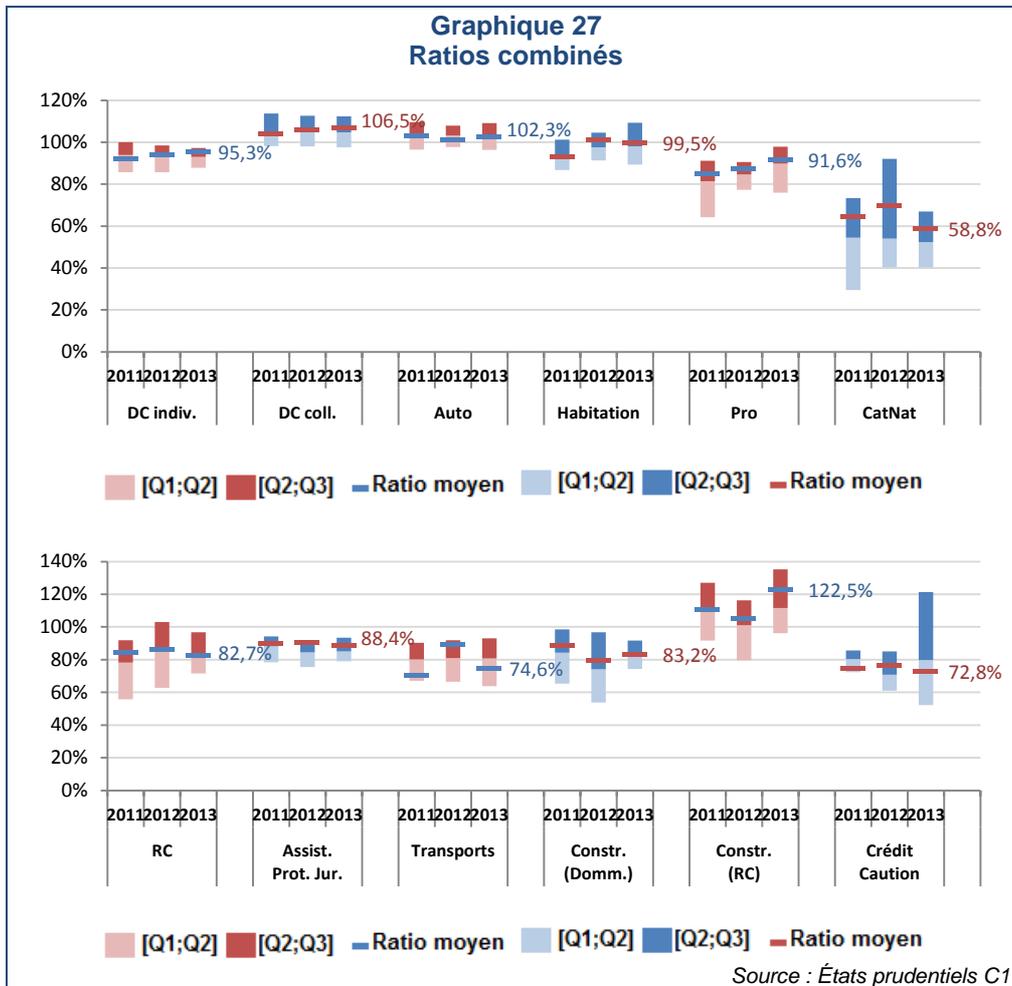
Des diminutions de moindre ampleur apparaissent également en assurance de dommages corporels collectifs (-0,7 point par rapport à 2012) et en assurance automobile (-0,4 point). Ces baisses résultent tout à la fois d'une contraction des frais de gestion des sinistres (respectivement de 5,6 % et 1,3 %) et d'une augmentation des sinistres payés (respectivement de 5 % et 1,9 %).



Le ratio combiné global de l'assurance non-vie (tous exercices de survenance confondus) s'établit en 2013 à 97,6 % contre 96,9 % en 2012, traduisant une légère dégradation de l'équilibre technique avant produits financiers (Graphique 27). En assurance de dommages corporels collectifs, en assurance automobile et en responsabilité civile construction, le ratio combiné est supérieur à 100 % en 2013. Le résultat de ces catégories demeure ainsi tributaire de la réalisation de bénéfices financiers.

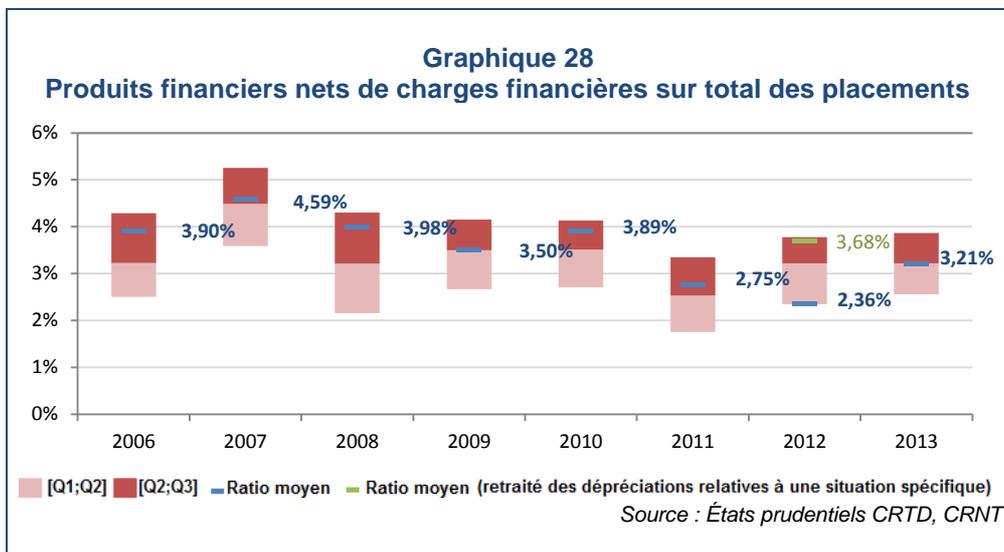
Largement guidé par la hausse des charges de prestations, le ratio combiné en assurance professionnelle s'est détérioré en 2013 pour atteindre 91,6 % (+4,5 points par rapport à 2012). De même, en assurance construction, une hausse importante du ratio combiné a lieu en 2013 tant pour la catégorie dommages (+3,8 points) qu'en responsabilité civile (+17,4 points). La décroissance des primes acquises en 2013 en construction (-3,4 % en dommages et -2,9 % en responsabilité civile) a directement affecté le ratio, qui a également été pénalisé par une forte hausse des charges des prestations en responsabilité civile construction (+14,6 %).

En assurance de catastrophes naturelles et de transport, le ratio combiné diminue en 2013 (respectivement de 10,7 points et 14,3 points par rapport à 2012). Cette baisse résulte d'une réduction des charges des prestations tous exercices confondus (respectivement de 16,7 % et 22,5 %).

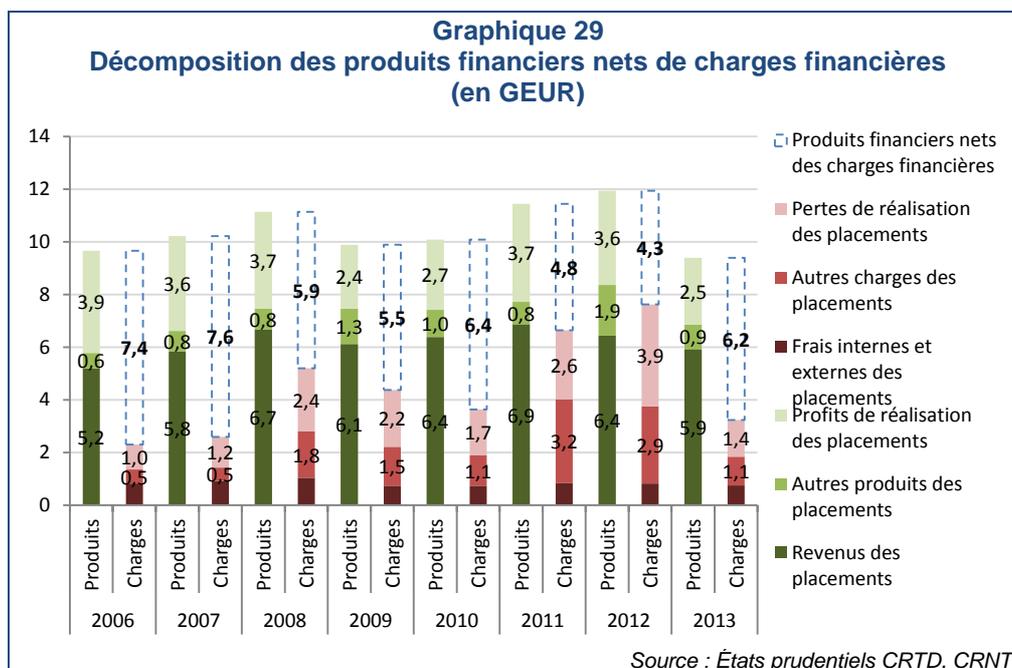


2.2.3 Rendements financiers

Les taux de rendement moyen des placements suivent une tendance baissière depuis 2006, en lien avec le repli des taux observé sur les marchés financiers ; la tendance est néanmoins moins marquée que pour les organismes vie (Graphique 28). Comme pour ces derniers, deux décrochages sont visibles, en 2008 et 2011. En 2012, le rendement moyen des actifs a rebondi à l'exception d'un organisme qui a tiré le rendement moyen vers le bas. Ce phénomène s'est poursuivi en 2013. Tout comme pour les organismes vie, les rendements financiers de 2013 sont du même ordre de grandeur que ceux constatés l'année passée.



L'analyse des différentes composantes du rendement moyen des placements met en lumière comme en assurance vie la crise sur les dettes souveraines en 2011. En outre, une situation spécifique en 2012, affecte les pertes de réalisation des placements et les autres charges des placements (Graphique 29). 2013 marque de ce point de vue un certain retour à la normale, avec une diminution des pertes et autres charges de placements ; pour autant, même si les produits financiers nets de charges financières ont crû en 2013 (+44,2 % à 6,2 GEUR), ils continuent de représenter une part des produits bruts inférieure à 2006 (66,7 % vs 76,3 %). Par ailleurs, la poursuite de la baisse relative des produits nets pourrait menacer la compensation des marges techniques déficitaires par des marges financières pour certaines catégories (assurance de dommages corporels collectifs, en assurance automobile et en responsabilité civile construction).

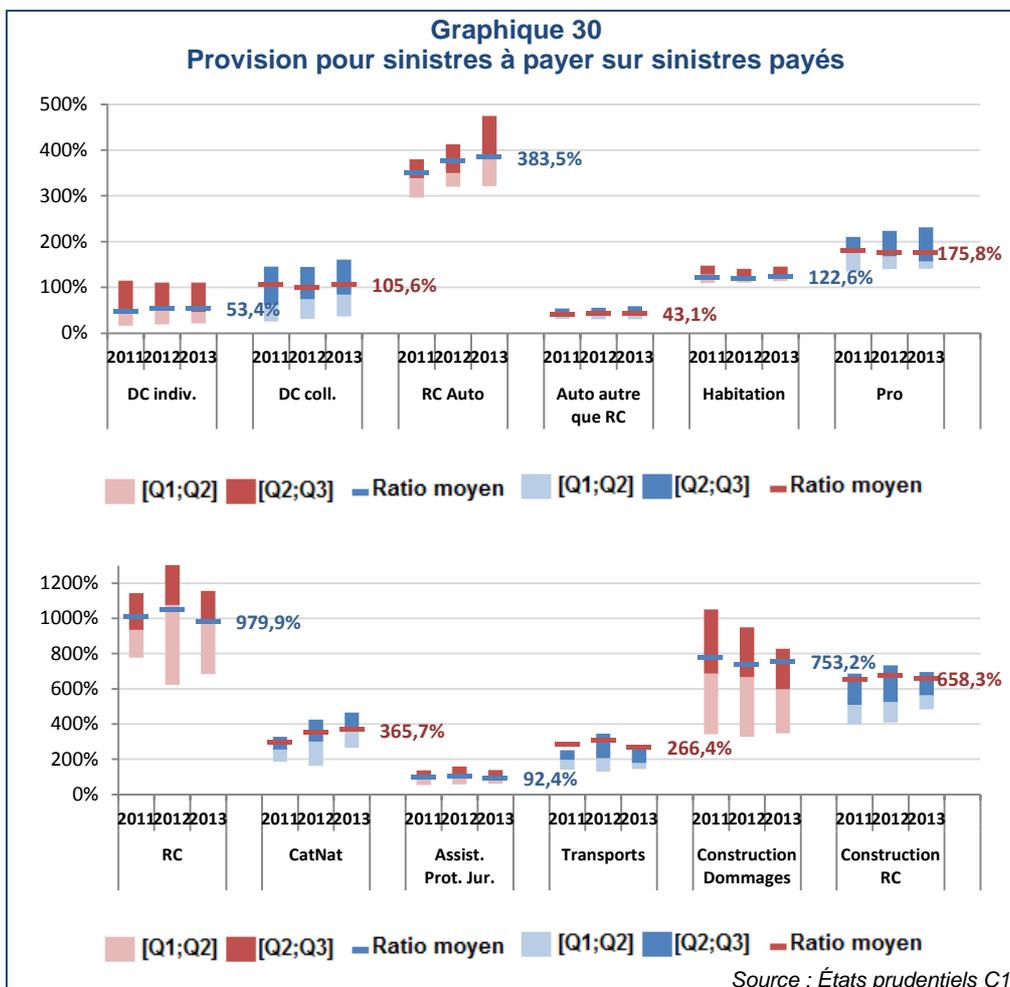


2.2.4 Résultats

Le ratio des provisions pour sinistres à payer sur sinistres payés permet d'appréhender la durée des engagements ainsi que l'évolution du provisionnement au cours du temps (Graphique 30).

Les assurances de dommages corporels, automobile (hors responsabilité civile), habitation, professionnelles et diverses constituent des engagements de faibles durées pour les assureurs, les provisions pour sinistres à payer représentant moins de deux fois les sinistres payés dans l'année (la durée moyenne des engagements varie de moins de 6 mois à moins de 2 ans). Au contraire, les assurances de responsabilité civile (auto ou générale), de catastrophes naturelles, de transport et de construction engendrent des engagements longs pour les assureurs (d'une durée moyenne de près de 10 ans pour la responsabilité civile, même si le ratio enregistre une baisse importante en 2013 sous l'effet de la hausse des sinistres payés).

Quelques catégories d'assurance enregistrent une hausse de la durée de leurs engagements : c'est le cas en assurance de responsabilité civile automobile, pour laquelle le ratio a progressé de 0,3 ans entre 2011 et 2013 (3,8 ans), ou des catastrophes naturelles, dont la durée moyenne des engagements est passée de 3 ans à 3,7 ans sur la même période.

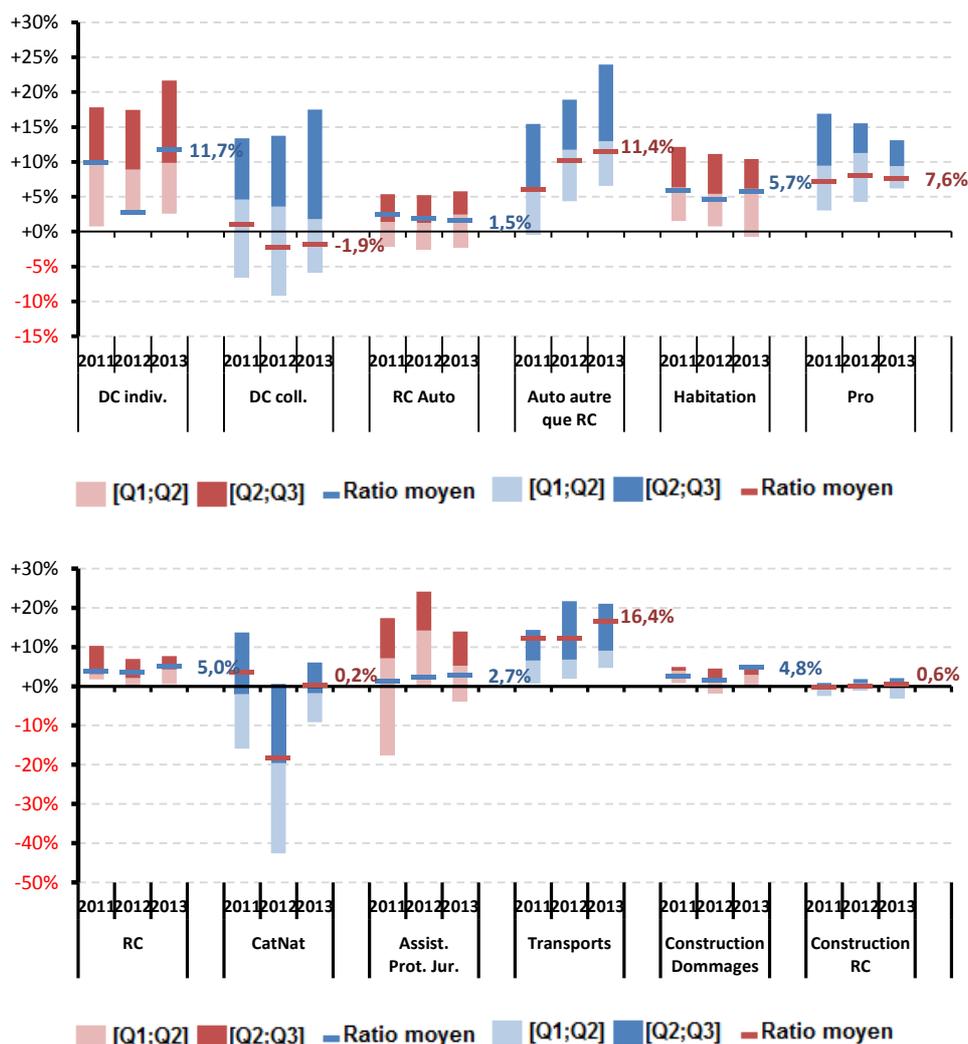


L'étude des *boni* de liquidation permet d'appréhender la prudence des organismes dans l'évaluation passée des sinistres futurs. Une grande disparité apparaît à cet égard entre les catégories d'assurance (Graphique 31).

Pour les assurances de dommages corporels, de dommages automobile, de catastrophes naturelles, assistance protection juridique et de transport, les *boni* de liquidation très disparates selon les organismes reflétant des politiques de risque différentes. En revanche, pour les assurances de responsabilité civile (automobile, générale), pour la construction et dans une moindre mesure pour l'assurance habitation et professionnelle, la marge de prudence adoptée apparaît homogène entre les organismes.

En assurance de dommages corporels collectifs, dans la continuité de 2012, des malis de liquidation apparaissent en moyenne en 2013 à un niveau de -1,9 % démontrant une marge de prudence insuffisante lors de la fixation des tarifs. Une grande dispersion apparaît toutefois entre les organismes, l'écart interquartile indiquant la réalisation de malis de -6 % pour certains et de bonis de +15,7 % pour d'autres.

Graphique 31
Bonis de liquidation sur provision pour sinistres à payer



Source : États prudentiels C11

Au final, les résultats techniques²⁰ des organismes d'assurance présentent des évolutions contrastées (Graphique 32).

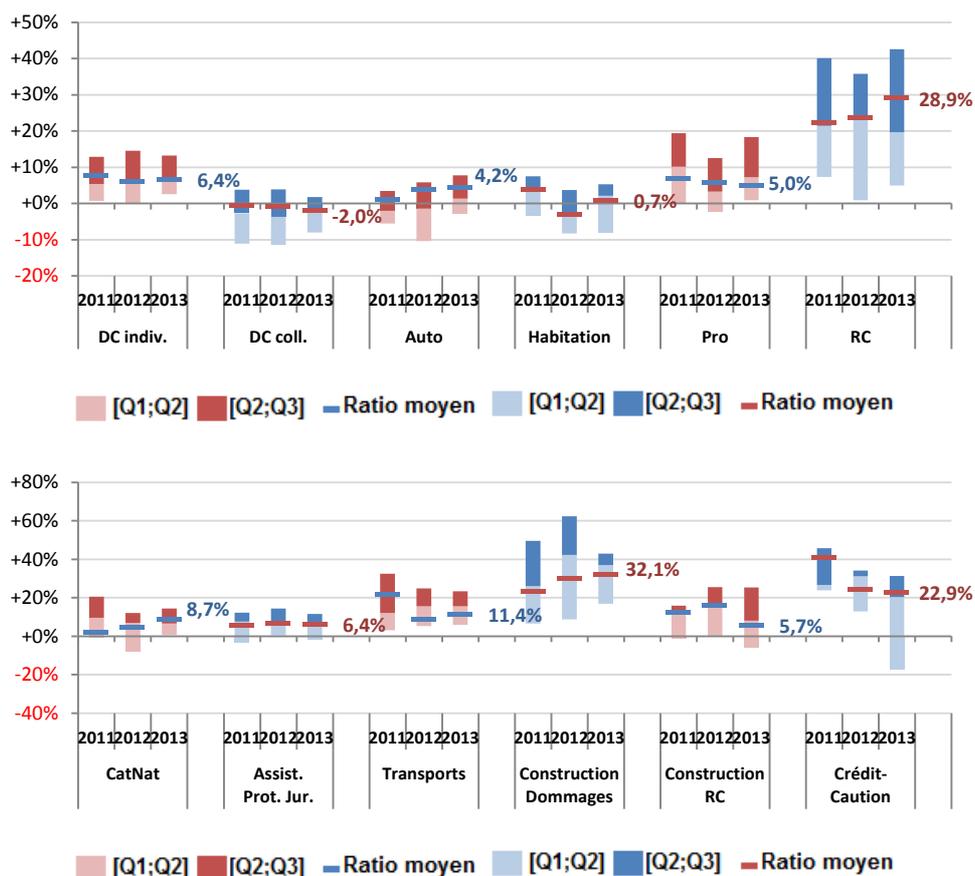
Si les assurances de professionnels affichent des taux de marge techniques confortables, les assurances de particuliers sont en revanche le plus souvent proches de l'équilibre, voire sont déficitaires. C'est alors principalement l'évolution de la sinistralité de l'année qui détermine la réalisation d'un résultat technique positif ou non. C'est le cas en assurance habitation pour laquelle le taux de marge moyen passe de -3,2 % en 2012 à +0,7 % en 2013, en raison d'une augmentation des tarifs.

D'autre part, l'intensité concurrentielle de certains secteurs peut limiter le pouvoir de négociation des tarifs et peser sur la rentabilité technique. C'est le cas de l'activité d'assurances collectives de dommages corporels – intimement liée aux résultats d'appels d'offres – qui est structurellement négative sur les trois dernières années.

A *contrario*, l'assurance individuelle de dommages corporels présente une rentabilité technique positive sur les trois dernières années, aussi bien en moyenne de marché que pour plus des trois-quarts des organismes (premier quartile supérieur à 0 % en 2013). Quant à l'assurance automobile, la rentabilité de l'ensemble s'améliore, mais certains organismes continuent d'être déficitaires.

²⁰ Le résultat technique dont il est question est celui défini dans l'état C1. Les produits des placements alloués sont inclus dans celui-ci.

Graphique 32
Résultats techniques en pourcentage du chiffre d'affaires



Source : États prudentiels C1

In fine, la rentabilité globale du secteur s'améliore fortement en 2013, en pourcentage des primes comme en pourcentage des fonds propres. On observe que les postes qui s'améliorent le plus sont les produits financiers qui font plus que compenser la dégradation des prestations.

Tableau 4
Compte de résultat simplifié en non-vie (en % des primes)

	2010	2011	2012	2013
Primes	100,0	100,0	100,0	100,0
Prestations	-77,9	-76,2	-77,3	-77,8
Frais d'acq. et d'admin.	-21,1	-19,4	-19,8	-19,9
Produits financiers techniques	5,3	4,0	3,7	5,2
Solde de réassurance	-2,5	-3,6	-2,8	-2,9
Résultat Technique	3,8	4,8	3,8	4,6
Prod. fi du rés. non technique	2,2	1,7	1,1	2,0
Autres éléments non techniques	-1,9	-2,1	-2,8	-2,2
Résultat net	4,1	4,4	2,2	4,4
Résultat net	3,2 GEUR	3,6 GEUR	1,8 GEUR	3,7 GEUR
Capitaux propres	50,9 GEUR	53,7 GEUR	53,6 GEUR	54,3 GEUR
RoE	6,3%	6,7%	3,4%	6,8%

Source : États prudentiels CRTD, CRNT

2.3 Bilan et solvabilité

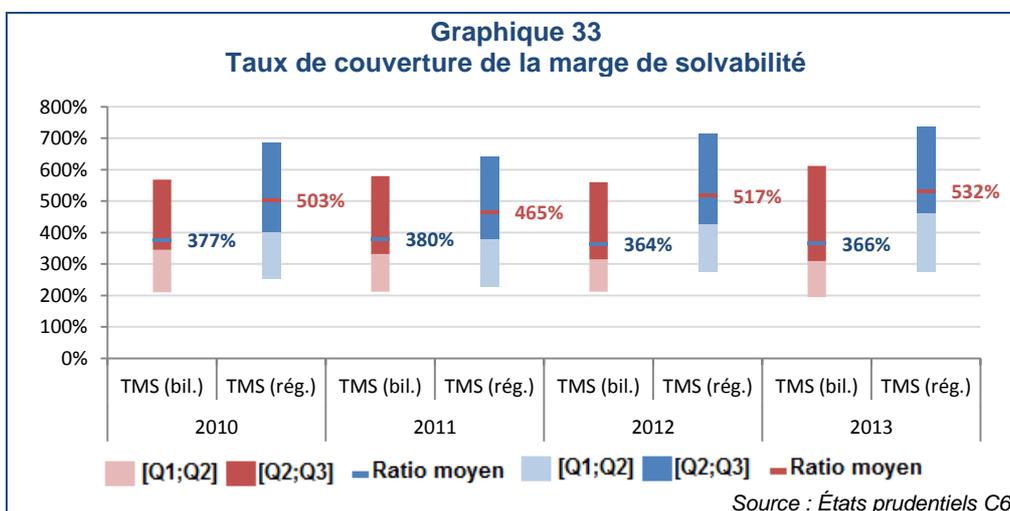
2.3.1 Bilan simplifié

La structure bilancielle des principaux assureurs non-vie n'a que peu évolué depuis 2010. La taille du bilan est en progression depuis 2010, cette tendance se prolongeant en 2013 (+2 % par rapport à 2012 ; Tableau 5). Au passif, les provisions techniques représentent une part majeure et stable du bilan et celle des fonds propres s'établit à 22,6 % (+1,4 % en valeur mais -0.1 point en proportion par rapport à 2012).

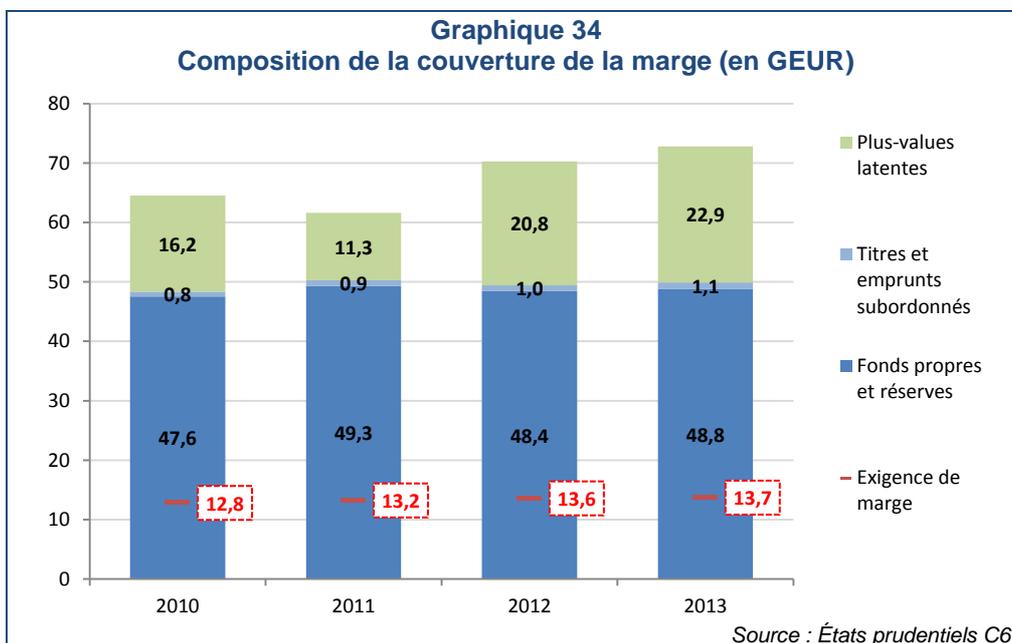
ACTIF	2010	2011	2012	2013
Placements	74,4%	73,5%	73,8%	73,3%
Part des réassureurs dans les Prov. Techn.	10,7%	10,6%	10,3%	10,2%
Créances	10,4%	10,3%	10,8%	11,0%
Autres actifs	2,1%	3,0%	2,7%	3,0%
Compte de rég. Actif	2,5%	2,5%	2,4%	2,4%
PASSIF	2010	2011	2012	2013
Capitaux propres	23,2%	23,4%	22,7%	22,6%
Passif subordonné	0,7%	0,8%	0,5%	0,7%
Provisions techniques	64,1%	63,9%	64,2%	64,3%
Dettes pour dépôts espèces réassureurs	8,5%	8,5%	8,9%	8,3%
Autres passifs	2,9%	3,0%	3,1%	3,4%
Compte de rég. Passif	0,5%	0,5%	0,6%	0,7%
Taille de bilan (100 en 2010)	100,0	104,5	104,4	106,5

2.3.2 Solvabilité

Le taux de marge de solvabilité réglementaire (éléments constitutifs de la marge de solvabilité y compris les plus-values latentes rapportés à l'exigence de marge) poursuit la hausse entamée en 2012 pour s'établir à 532 % en 2013 (+15 points). Le taux de marge de solvabilité bilancielle (hors plus-values latentes) reste relativement stable, atteignant 366 % (+2 points). Un accroissement de la dispersion de ce taux de marge de solvabilité bilancielle fait toutefois apparaître une légère dégradation de la situation de certains organismes.



La hausse du taux de marge de solvabilité réglementaire observée en 2013 résulte principalement de l'accroissement des plus-values latentes (+10 % par rapport à 2012) ; celle du taux de marge de solvabilité bilancielle moyen reflète une progression des éléments constitutifs de la marge (en particulier des titres subordonnés qui ont crû de 10 %) supérieure à celle de l'exigence minimale de marge (+0,7 %).



Annexes I : Périmètres et définitions

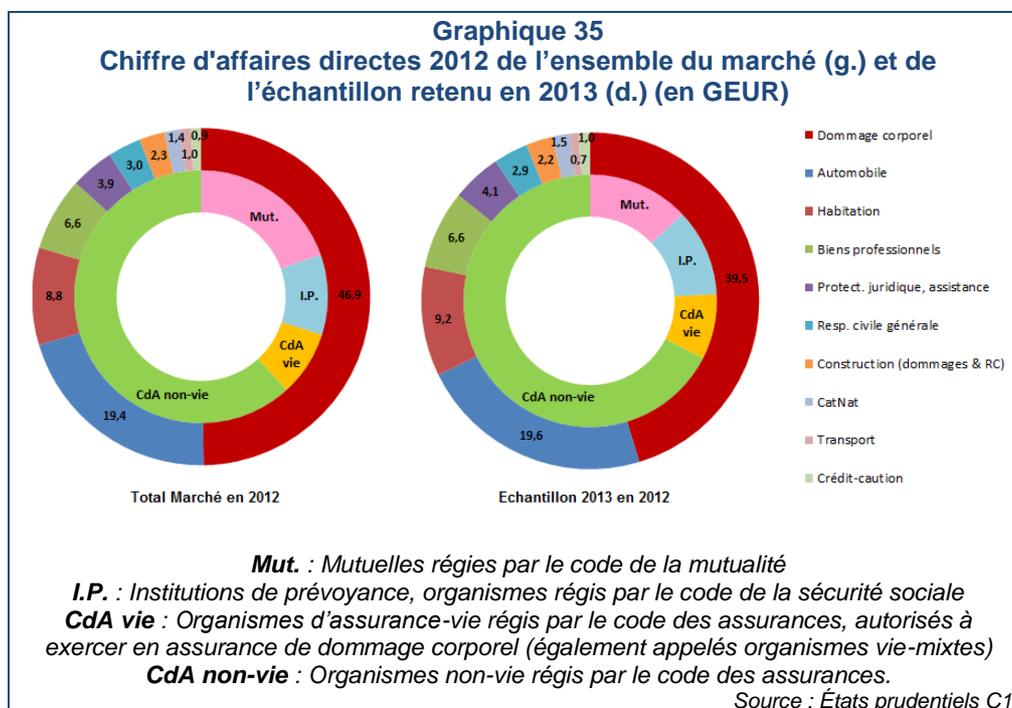
Périmètres

Cette étude de la situation du marché de l'assurance en France s'appuie essentiellement sur les comptes rendus détaillés annuels remis par les organismes d'assurance à l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution dans un délai de quatre mois suivant la clôture de l'exercice comptable, conformément à l'article A. 344-6 du code des assurances. Si une grande partie des dossiers annuels est parvenue à l'ACPR à la fin du mois d'avril, les données fiabilisées ne sont pas encore disponibles pour l'ensemble de la place.

L'analyse se fonde sur un échantillon suffisamment représentatif et elle sera complétée pour l'ensemble du marché dans le rapport annuel chiffré de l'ACPR publié à l'automne de chaque année.

Le secteur de l'assurance non-vie étant moins concentré que celui de l'assurance vie, il a été nécessaire de prendre en compte un grand nombre d'organismes afin d'obtenir des résultats représentatifs des grandes tendances des différentes catégories d'assurance. Ainsi, l'évolution des chiffres d'affaires se base sur un échantillon large, constitué de l'ensemble des organismes ayant remis leurs dossiers annuels 2013 à la date de rédaction de l'étude.

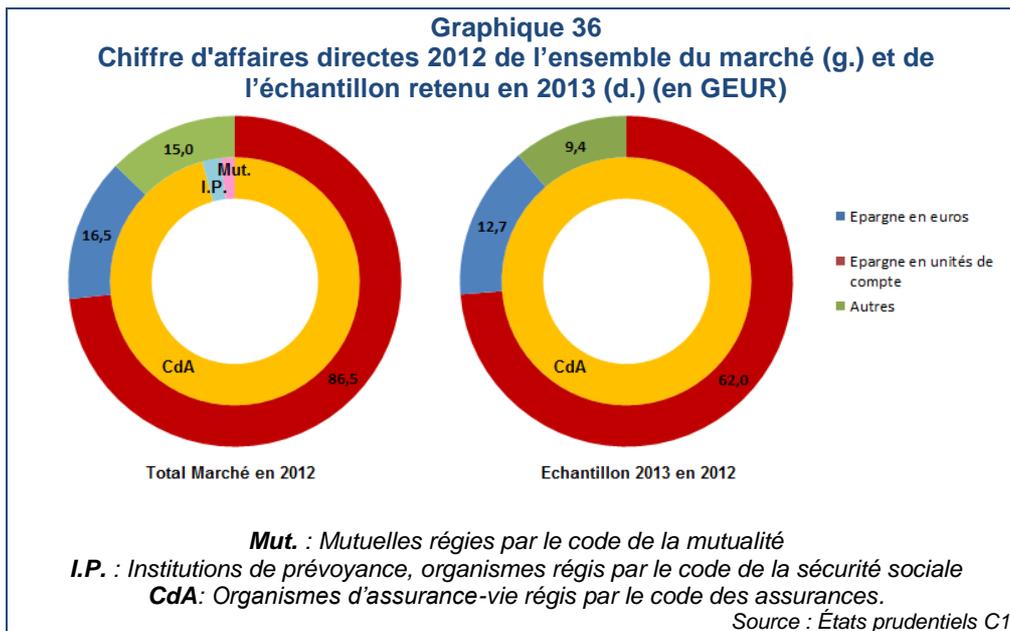
Ainsi, en ce qui concerne l'analyse des catégories d'assurance de biens et de responsabilités, l'analyse porte sur un échantillon composé de 82 organismes non-vie régis par le code des assurances, représentant plus de 93% du marché. À cet échantillon ont été ajoutés, pour les besoins de l'étude des catégories de dommages corporels, 13 organismes vie-mixtes régis par le code des assurances, 17 institutions de prévoyance et 27 mutuelles santé, afin d'accroître la couverture dans ce secteur qui représente la moitié du chiffre d'affaires de l'assurance non-vie et de tenir compte de la diversité des acteurs y opérant. Au total, l'échantillon composé de ces 139 organismes parvient à couvrir 79% du secteur non vie.



Le secteur de l'assurance vie étant plus concentré que celui de l'assurance non-vie, des résultats représentatifs des grandes tendances du marché peuvent être obtenus sur un nombre réduit d'organismes.

Ainsi, pour le secteur de l'assurance vie, l'analyse porte sur les 12 principaux organismes pratiquant des activités d'assurance vie en 2013. L'échantillon retenu en 2013 représente ainsi en 2012 plus de 71% du chiffre d'affaires directes pour

les contrats d'épargne en euros et plus de 76% du chiffre d'affaires directes pour les contrats d'épargne en unités de compte.



Décomposition du résultat vie par marges

En assurance vie, le résultat est analysé par le biais d'une décomposition entre une marge financière, technique et opérationnelle. La méthodologie retenue, s'appuie sur les informations disponibles dans les états prudentiels.

La marge financière est composée des éléments suivants :

- + Produits des placements (compte technique)
- + Produits des placements (compte non technique)
- Charges des placements (compte technique)
- Charges des placements (compte non technique)
- Participation aux résultats (compte technique)

La marge technique est composée des éléments suivants :

- + Primes émises (compte technique)
- + Autres produits techniques (compte technique)
- Prestations et frais payés (compte technique)
- Variation des provisions d'assurance vie et techniques (compte technique)
- Autres charges techniques (compte technique)

La marge opérationnelle est composée des éléments suivants :

- + Autres produits non techniques (compte non technique)
- Frais d'acquisition et d'administration (compte technique)
- Autres charges non techniques (compte non technique)
- Participation des salariés (compte non technique)

Annexes II : Éléments complémentaires

Comptes de résultats simplifiés

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Primes	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Prestations	-58,4	-53,4	-61,0	-74,6	-62,3	-64,3	-95,1	-104,2	-89,0
<i>dont rachats</i>	-32,2	-31,3	-36,8	-45,8	-35,1	-36,3	-59,7	-66,5	-51,4
Charges de provisions	-60,7	-62,5	-58,5	-44,6	-54,3	-53,4	-19,2	-14,5	-29,9
Frais	-7,1	-7,0	-8,3	-9,3	-8,8	-9,1	-10,7	-11,0	-10,9
Produits financiers	29,6	26,6	32,2	31,9	28,2	28,9	26,6	33,9	34,3
Autres marges techniques	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,2
Rés. réass	0,2	0,1	0,0	-1,3	0,2	0,4	-0,5	0,0	0,0
Rés. non techn	0,9	0,8	1,0	2,6	0,2	0,6	1,5	0,1	0,8
Impôts	-1,1	-1,2	-1,6	-1,5	-0,7	-0,8	-0,7	-1,1	-1,6
Résultat de l'exercice	3,5	3,6	3,8	3,4	2,8	2,5	1,9	3,4	3,9
Résultat de l'exercice	2,9	3,8	4,3	3,5	3,3	3,1	2,0	3,4	4,1
	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR
Capitaux propres	23,5	28,9	31,8	33,5	38,1	38,6	38,6	39,7	41,6
	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR
RoE	12,3%	13,1%	13,4%	10,4%	8,8%	8,0%	5,3%	8,6%	9,9%

Source : États prudentiels CRTV, CRTDV, CRNT

	2009	2010	2011	2012	2013
Primes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prestations	-79,2	-77,9	-76,2	-77,3	-77,8
Frais d'acq. et d'admin.	-20,7	-21,1	-19,4	-19,8	-19,9
Prod. fi techn.	5,0	5,3	4,0	3,7	5,2
Solde de réassurance	-1,6	-2,5	-3,6	-2,8	-2,9
Résultat Technique	3,5	3,8	4,8	3,8	4,6
Prod. fi du rés. non techn.	2,1	2,2	1,7	1,1	2,0
Autres éléments non techn.	-1,9	-1,9	-2,1	-2,8	-2,2
Résultat de l'exercice	3,6	4,1	4,4	2,2	4,4
Résultat de l'exercice	2,7	3,2	3,6	1,8	3,7
	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR
Capitaux propres	49,0	50,9	53,7	53,6	54,3
	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR	GEUR
RoE	5,6%	6,3%	6,7%	3,4%	6,8%

Source : États prudentiels CRTD, CRNT

Décomposition du résultat vie par marges

Tableau 8
Décomposition du résultat par marge pour l'assurance vie
(en % des primes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Marge fi.	4,0	4,3	7,2	8,3	1,2	3,6	5,1	4,2	4,5
Prod. des placem.	37,0	33,6	40,3	48,6	41,9	41,9	57,4	62,8	52,5
Charg. des placem.	-6,4	-6,1	-7,0	-15,5	-12,7	-12,1	-30,0	-27,9	-17,1
Part. aux rés.	-26,6	-23,2	-26,1	-24,8	-28,0	-26,2	-22,4	-30,8	-30,9
Marge techn.	7,8	7,6	6,6	4,5	11,9	9,2	7,6	12,3	12,2
Primes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Prest. payées	-58,4	-53,4	-61,0	-74,5	-62,2	-64,3	-95,1	-104,1	-89,0
Var. provisions	-34,1	-39,3	-32,4	-19,8	-26,4	-27,2	3,1	16,3	1,0
Autres marges techn.	0,1	0,2	0,0	0,2	0,3	0,3	0,1	0,1	0,2
Rés. Réassurance	0,2	0,1	0,0	-1,3	0,2	0,4	-0,5	0,0	0,0
Marge op.	-7,1	-7,1	-8,3	-7,8	-9,5	-9,3	-10,1	-11,8	-11,2
Frais	-7,1	-7,0	-8,3	-9,3	-8,8	-9,1	-10,7	-11,0	-10,9
Autres prod. / charg. non techn.	0,0	0,0	0,0	1,5	-0,7	-0,2	0,7	-0,8	-0,2
Part. des salariés	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Résultat exceptionnel	-0,1	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,1	0,0
Impôts	-1,1	-1,2	-1,6	-1,5	-0,7	-0,8	-0,7	-1,1	-1,6
Résultat de l'exercice	3,5	3,6	3,8	3,4	2,8	2,5	1,9	3,4	3,9

Source : États prudentiels CRTV, CRTDV, CRNT

Index des graphiques

GRAPHIQUE 1	Flux mensuels de collecte en euros et unités de compte (en GEUR)	4
GRAPHIQUE 2	Flux de collecte 2013 en proportion des provisions d'assurance à fin 2012	5
GRAPHIQUE 3	Produits financiers nets de charges financières sur total des placements hors UC	7
GRAPHIQUE 4	Décomposition des produits financiers nets de charges financières	8
GRAPHIQUE 5	Taux servis aux assurés et performance des placements	9
GRAPHIQUE 6	Frais d'acquisition sur primes émises	9
GRAPHIQUE 7	Frais de gestion des sinistres sur prestations	10
GRAPHIQUE 8	Frais d'administration sur provisions techniques	10
GRAPHIQUE 9	Frais des placements sur total des placements	11
GRAPHIQUE 10	Répartition du total des placements en valeur nette comptable	12
GRAPHIQUE 11	Stock de plus ou moins-values latentes (en GEUR)	13
GRAPHIQUE 12	Taux de plus ou moins-values latentes par type de placements	13
GRAPHIQUE 13	Indicateur de richesse économique	14
GRAPHIQUE 14	Évolution de la provision pour participation aux bénéficiaires (GEUR)	15
GRAPHIQUE 15	Capitaux sous risque (en GEUR)	15
GRAPHIQUE 16	Provisions d'assurance moyenne par nombre de contrats euros (en KEUR)	16
GRAPHIQUE 17	Provisions d'assurance moyenne par nombre de contrats UC (en KEUR)	16
GRAPHIQUE 18	Taux de couverture de la marge de solvabilité	17
GRAPHIQUE 19	Composition de la couverture de la marge (en GEUR)	17
GRAPHIQUE 20	Croissance du chiffre d'affaires directes de l'assurance non-vie par catégories comptables	19
GRAPHIQUE 21	Concentration des catégories non-vie mesurée par l'indice Herfindahl-Hirschman normalisé	20
GRAPHIQUE 22	S/P par catégorie comptable	21
GRAPHIQUE 23	Évolution du coût moyen par sinistre	22
GRAPHIQUE 24	Évolution du nombre de sinistres	22
GRAPHIQUE 25	Frais d'acquisition sur primes émises	23
GRAPHIQUE 26	Frais de gestion des sinistres sur sinistres payés	24
GRAPHIQUE 27	Ratios combinés	25
GRAPHIQUE 28	Produits financiers nets de charges financières sur total des placements	25

GRAPHIQUE 29	Décomposition des produits financiers nets de charges financières	26
GRAPHIQUE 30	Provision pour sinistres à payer sur sinistres payés	27
GRAPHIQUE 31	Bonis de liquidation sur provision pour sinistres à payer	28
GRAPHIQUE 32	Résultats techniques en pourcentage du chiffre d'affaires	29
GRAPHIQUE 33	Taux de couverture de la marge de solvabilité	30
GRAPHIQUE 34	Composition de la couverture de la marge (en GEUR)	31
GRAPHIQUE 35	Chiffre d'affaires directes 2012 de l'ensemble du marché (g.) et de l'échantillon retenu en 2013 (d.) (en GEUR)	32
GRAPHIQUE 36	Chiffre d'affaires directes 2012 de l'ensemble du marché (g.) et de l'échantillon retenu en 2013 (d.) (en GEUR)	33

Index des tableaux

TABLEAU 1	Compte de résultat simplifié en vie (en % des primes)	5
TABLEAU 2	Décomposition du résultat en marges financière, technique et opérationnelle (en % des Primes)	6
TABLEAU 3	Bilan simplifié en vie	11
TABLEAU 4	Compte de résultat simplifié en non-vie (en % des primes)	29
TABLEAU 5	Bilan simplifié en non-vie	30
TABLEAU 6	Compte de résultat simplifié en vie (en % des primes)	34
TABLEAU 7	Compte de résultat simplifié en non-vie (en % des primes)	34
TABLEAU 8	Décomposition du résultat par marge pour l'assurance vie	35



61, rue Taitbout
75009 Paris
Téléphone : 01 49 95 40 00
Télécopie : 01 49 95 40 48
Site internet : www.acpr.banque-france.fr